Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

L'OUEST NOUVEAU

Assistons-nous à l'éclosion d'un esprit nouveau dans les provinces de l'Ouest, comme on l'affirme de divers côtés? Plusieurs symptômes permettent de le croire. Il serait malaisé de définir exactement quel est cet esprit nouveau et surtout de dire dans quelle mesure il nous sera profitable: mais il est intéressant de chercher à le découvrir là où il se manifeste.

A en juger d'après les résultats des récentes élections en Alberta et en Saskatchewan, il est clair que la population des deux provinces repousse énergiquement tout système politique basé sur l'opposition de races, de langues et de croyances. Voilà un premier point bien établi dont l'importance ne peut échapper à personne. L'Ouest canadien, dans son immense majorité, entend qu'on laisse à chacun pleine et entière liberté dans le domaine de la conscience. Il comprend qu'une large tolérance doit être la ligne de conduite dans ce pays, si l'on veut édifier une véritable nation.

Un autre courant non moins significatif, non moins gros de conséquences, a rapidement progressé depuis quelque temps et est à la veille de devenir une réalisation pratique: c'est le mouvement régionaliste.

L'Ouest se rend compte de plus en plus qu'il a ses problèmes économiques à lui à résoudre, ses intérêts particuliers à sauvegarder. Pour cette tâche ardue qui lui incombe, les cadres de l'organisation politique actuelle se montrent insuffisants et même nuisibles. Aussi les libéraux des quatre provinces de l'Ouest vont-ils se réunir en convention à Winnipeg le mois prochain, pour discuter les grandes questions qui se posent en ce moment devant eux. On leur prête l'intention de constituer, à côté du parti libéral, un parti indépendant qui se dévouerait spécialement aux intérêts de l'Ouest. Ils auraient leur chef à eux à la Chambre des Communes et au Sénat.

Ce coup de pied au système caduc des deux partis n'est pas pour nous déplaire. Il n'y a pas de doute que le nouveau groupe parlementaire rendra service au pays, à la condition toutefois qu'il ne se laisse pas dominer par des influences plus ou moins étrangères à l'Ouest et qu'il demeure l'écho fidèle de la volonté populaire.

Malheureusement, nos représentants ne traduisent pas toujours par leurs votes l'opinion des électeurs de qui ils tiennent leur mandat. Comment expliquer, par exemple, que la députation de l'Ouest se soit prononcée presque à l'unanimité en faveur de la conscription, alors que le sentiment public, dans son ensemble, est foncièrement hostile à cette mesure ?

On pourrait se demander pareillement pourquoi toute la presse libérale de l'Ouest est si ardemment conscriptionniste; pourquoi, tout en démontrant volontiers, de ce temps-ci, la nécessité d'être Canadien, d'avoir une politique canadienne, elle place elle-même au second plan les véritables intérêts du Canada.

La seule explication plausible est celle que nous avons déjà donnée: une pression puissante exercée en haut lieu au bénéfice de l'impérialisme militant.

* * *

Les deux principales caractéristiques de cet esprit nouveau qui se fait jour dans l'Ouest sont donc une aversion réelle pour le fanatisme et des tendances nettement régionalistes. Rien de mieux jusqu'à présent: mais le danger est qu'on tente de l'orienter de force vers d'autres buts moins conformes au bien du pays.

Pour nous, Franco-Canadiens, le mouvement régionaliste sur pied comporte certains risques graves qu'il est bon de signaler dès maintenant. Le système actuel des partis entraîne de sérieux inconvénients, mais il a du moins l'avantage de nous faire profiter de l'appui de la province de Québec, qui représente une force réelle avec laquelle les politiciens des deux clans doivent compter. L'Ouest se décidant à faire bande à part, nous perdons l'appoint précieux de nos frères de l'Est et nous allons être réduits à faire seuls nos propres luttes pour l'existence. Ne risquons-nous pas d'être noyés dans le grand tout anglicisant de l'Ouest?

C'est à nous d'élever la voix et de réclamer ce qui nous est dû. Les circonstances nous sont favorables. Dans deux provinces, les Canadiens français viennent de donner un appui substantiel au parti libéral. Celui-ci le sait et ne saurait nous en refuser le crédit: mais encore est-il bon de le lui rappeler en temps opportun. Les 7 et 8 août, les libéraux de l'Ouest tiendront une convention à Winnipeg. Chaque division électorale des quatre provinces pourra s'y faire représenter par quatre délégués. Dans bon nombre de comtés, les nôtres sont numériquement assez forts pour obtenir qu'un ou même deux de ces délégués soient choisis dans leurs rangs. Il est très important que notre élément ait là ses représentants attitrés et qu'ils y fassent entendre leur voix. Il y va des intérêts de notre race dans cette partie du pays. Nous en reparlerons.

Qu'est-ce qu'un Canadien ?

Sous ce titre, le *Leader* publie un article éditorial plein d'excellents aperçus dont voici la conclusion:

"Ce qu'il faut au Canada, c'est que la population soit canadienne en premier lieu, en dernier et toujours,—non canadienne-anglaise, canadienne-écossaise, canadienne-irlandaise, canadienne-allemande, canadienne-française ou canadienne-américaine, mais canadienne purement et simplement. Comme peuple, nous avons besoin de plus de confiance en nous-mêmes, de moins de complaisance pour les sentiments et les intérêts autres que les sentiments et les intérêts canadiens.

"En un mot, ce qu'il faut au Canada dans cette année de jubilé, c'est que son peuple soit canadien non seulement de nom, mais en tout".

Un cyclone dans l'Alberta

Il y a eu un cyclone, mardi dernier, à Brooks, Alta, qui a causé des dommages considérables, L'étendue du cyclone fut d'environ dix milles de large.

SIMPLES NOTES

Nous publions aujourd'hui le rapport de la Caisse populaire d'Albertville. Nous sommes assurés que tous les Franco-Canadiens de la province y prendront un vif intérêt. On ne manquera pas de constater que cette Caisse populaire, dès sa première année de fondation, a déjà remporté un beau succès et fait beaucoup de bien à la population. C'est la première et l'unique Caisse encore établie en Saskatchewan. Est-ce que d'autres centres franco-canadiens ne pourraient pas dès maintenant suivre ce bon exemple ?

* * *

Dans sa lettre d'aujourd'hui M. François Veuillot analyse fort bien le sentiment français à l'endroit du secours américain: "Les soldats de la Marne et de Verdun, dit-il, n'ont pas besoin de sauveur; mais ils sont heureux qu'on leur donne un coup de main, pour achever la besogne".

* * *

On nous permettra d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'article: "Le secret de la prospérité pour le bien des familles," que nous publions dans une autre page. Les conseils qu'on y donne resteront toujours d'actualité.

* * *

Les Orangistes naturellement veulent la conscription... pour sauver la France et exterminer les French. Les discours du 12 juillet ont roulé là-dessus.

* * *

Les journaux anglais du Canada, des Etats-Unis et de l'Angleterre, peuvent hurler tant qu'ils voudront contre la province de Québec: personne n'en a peur et tout le pays pense comme Québec. Il vaut autant que le fanatisme se montre sous ses vrais couleurs. S'il y avait une élection aujourd'hui au Canada, le fanatisme aurait tout juste le brillant succès (!) qu'il a remporté en Saskatchewan. Ça, c'est clair. Aussi le mot d'ordre est de ne pas avoir d'élections ou de referendum.

* * *

M. Sykes, de Swift Current, candidat à la fois des conservateurs, des libéraux et des non partisans, vient de lâcher ces derniers. Il a a tout à parier que le rusé compère entend tout simplement rester du côté du plus fort.

* * *

Les Fermiers-Unis de l'Alberta sont pour la conscription... à condition qu'il y ait en même temps conscription de la richesse. C'est le dada de M. Oliver qui croit pouvoir ainsi se mettre bien avec tous les loups.

* * *

Le Phoenix *tient toujours à son idée d'envoyer quelques soldats dans Québec pour remettre la population à l'ordre. En voilà un qui a l'étoffe d'un homme d'Etat; pourquoi ne pas le faire ministre!*

* * *

Le nouveau contrôleur des vivres prêche l'économie: c'est très bien. Ce serait mieux encore s'il avait l'autorité voulue pour arrêter la spéculation effrénée qui fait monter constamment le prix des vivres.

* * *

Un chimiste américain a découvert un procédé pour extraire la glycérine du sucre. La glycérine entre dans la composition des violents explosifs. Elle était jusqu'ici extraite des matières grasses au coût de 90 cents la livre, et ne coûterait que 25 cents avec le nouveau procédé. C'est pour faire de la glycérine que l'Allemagne se passe depuis longtemps de savon...

Le kaiser accorde le suffrage universel

S'il faut que l'Allemagne devienne à son tour une démocratie comme les autres, où va bien être la différence de régime politique surtout depuis que nous sommes en bonne voie de nous inoculer à tout jamais le militarisme prussien ?

Le kaiser donc s'est décidé à accorder le suffrage universel, par un décret signé de sa main et contresigné par Bethmann-Hollweg. La prochaine élection doit se faire d'après ce principe.

L'événement est d'importance.

Encore un Sinn Feiner élu en Irlande

Le professeur Edward de Valera, de l'Université de Dublin, a été élu député par une majorité de près de 3,000 voix sur le candidat nationaliste. Il occupera le siège laissé vacant par la mort de William Redmond, frère de John Redmond, le chef nationaliste. De Valera est un des Sinn Feiners arrêtés pendant la révolution de l'année dernière et relâchés dernièrement.

Cette élection est regardée en Angleterre comme un événement gros de conséquences politiques. C'est le troisième Sinn Feiner élu au parlement depuis peu. Cette victoire, assure-t-on, donne le coup de mort au parti nationaliste.

La valeur des terres de l'Ouest est appréciée par les Américains

L'inspecteur de l'immigration estime qu'au mois de juin 1.527 Américains ont traversé la frontière avec intention de s'établir sur les terres de l'Ouest. Le capital qu'ils apportent s'élève à plus d'un demi million de piastres.

Le Manitoba a obtenu la moitié des colons, et la Saskatchewan la majeure partie du reste. Ce sont surtout des colons disposant d'un bon capital qui sont venus s'établir en Saskatchewan.

L'armée américaine se constitue par un premier appel de 700 mille hommes

Le ministère de la guerre de Washington va faire incessamment un choix de 687,000 hommes parmi les neuf millions d'inscrits le 5 juin. On ne va pas si vite en besogne aux Etats-Unis qu'au Canada où nos gouvernants sont disposés ruiner le pays pour trouver encore 100,000 hommes après en avoir fourni plus de quatre cent mille.

Ce qu'ils voudraient

Si l'"union sacrée" existe sincèrement quelque part, ce n'est toujours pas au Canada. Un correspondant du *News*, d'accord en cela avec certaines feuilles de l'Ouest, exprime le souhait que cette guerre-ci aboutisse entre autres choses à la refonte de la constitution canadienne et à l'abolition de l'école séparée au Canada, "source de tout le mal", dit-il. Par ailleurs, le *News* insinue en rédaction, le même jour, que ce serait excellent si cette guerre-ci amenait la refonte de la constitution, d'où la majorité rayerait tous les droits particuliers que peuvent avoir ici les Canadiens français. L'Allemand de Toronto a tout autant le mépris du *scrap of paper* que celui de Berlin.

Démission du Chancelier allemand

On annonce de Londres que le chancelier allemand, von Bethmann-Hollweg, a démissionné et que sa démission a été acceptée par l'empereur. Il aura pour successeur George Michaelis. Le général von Stein, ministre de la guerre a aussi démissionné. Hinderburg et Ludendorff ont été mandés en hâte à Berlin par l'empereur. Le chancelier, combattu avec vigueur ces jours derniers par le Centre catholique, comportait l'annexion de certains territoires conquis.

La guerre civile en Chine

La Chine continue à être agitée par la guerre civile. Les troupes monarchistes et républicaines se livrent à des combats sanglants avec des alternatives de succès et de revers. Il n'est pas douteux que le Japon est au fond de l'affaire. Les républicains ont 60,000 hommes de troupes autour de Pekin et les légations étrangères sont en danger.

Jusqu'au Conseil Privé

La commission des écoles publiques de Régina a été autorisée à en appeler de la cour suprême de la Saskatchewan au Conseil Privé, au sujet de la décision rendue qu'un catholique n'a pas droit de payer ses taxes à l'école publique lorsqu'il fait partie d'un district d'école séparée.

L'immigration anglaise se prépare

Après la guerre nous n'aurons pas seulement à nous occuper de nos soldats retour du front, on peut s'attendre aussi à une forte immigration de soldats et de matelots anglais auxquels le Canada devra accorder toutes sortes de faveurs. Un comité d'empire est formé à Londres à cet effet sous la présidence de lord Tennyson.

Encore un tremblement de terre

On mande de Suva, îles Fidji, qu'un violent tremblement de terre et un raz-de-marée ont causé des dégâts aux îles Samoa. Les îles des Amis ont également ressenti des secousses sismiques.

Les gros profiteurs de guerre

D'après les résultats obtenus durant le premier trimestre, on estime que les profits de la United States Steel Corporation pour l'année courante seront de 400 millions déduction faite des taxes de guerre imposées par le gouvernement.

Le Portugal sous la loi martiale

Les garanties constitutionnelles ont été suspendues, en Portugal samedi et le pays est sous la loi martiale. On ajoute que tout est calme.

La générosité des colonies britanniques pour les Belges

Le roi Albert de Belgique exprime sa reconnaissance pour les généreux secours qui ont été fournis à son malheureux peuple depuis deux ans. Ces secours s'élèvent au chiffre de douze millions de dollars et les colonies britanniques ont fourni 73 pour cent de ce montant. Le Canada pour sa part a donné près d'un million.

LA CONSCRIPTION

La loi discutée en Comité

Sérieuses modifications rendant la loi encore plus dure.—Pénalités sévères pour la moindre infraction.—Le pénitencier pour les récalcitrants et ceux qui ne seront pas de l'avis du gouvernement.—Pas d'exemption pour les cultivateurs.—Plusieurs députés s'opposent à l'exemption du clergé.—Ce n'est qu'un commencement. — Les trois premières classes fondues en une seule.—La loi entrera aussitôt en vigueur

(De notre correspondant spécial)

Ottawa 17 juillet 1917

Le principe de la conscription est entré dans nos lois, et un pas décisif a été fait dans la voie de l'esclavage en notre libre pays. Le dernier mot n'est pas encore dit, cependant. Les requêtes anticonscriptionnistes continuent d'arriver comme d'habitude sur la table du greffier de la Chambre. Il est à espérer qu'elles continueront de venir apporter à nos gouvernants du jour l'expression du sentiment populaire.

Le projet de loi du service militaire est entré cette semaine dans une phase nouvelle de son existence: la phase explicative, pourrait-on dire.

Ensuite, on votera la troisième lecture, et le bill sera envoyé au Sénat, où le débat recommencera, quoique probablement avec moins de vigueur. Tout cela prendra du temps, et le mois courant y passera au moins tout entier. Viendra sans doute ensuite la question de prolongation sur laquelle l'opposition semble décidée à s'opposer presque unanimement. De l'attitude qu'elle maintiendra alors dépendra sans doute la date des élections générales, que l'on dit devoir être décidées pour le commencement de l'automne.

La prolongation provoquera en tout cas un autre débat long et passionné. Il faut espérer que le peuple sera ensuite appelé à dire son mot, et c'est entre ses propres mains que reposera son sort futur. Espérons qu'il le comprendra.

Le rachat des conscrits

Le ministre de la Milice, M. Kemp, n'assiste pas à la séance, mais le bill est défendu et expliqué par le premier ministre et le solliciteur général.

L'opposition soulève dès le début la question du rachat des conscrits. L'acte de l'armée anglaise permet à une recrue de se racheter moyennant le versement d'une somme de quinze dollars, et cette somme a été portée à cinquante dollars pour l'armée volontaire canadienne.

Et M. Laurier veut savoir s'il en sera de même sous la loi de conscription. M. Meighen, solliciteur-général, répond dans la négative, et refuse d'indiquer sous quelles conditions il sera possible à une recrue de se racheter. M. Pugsley, M. Ross puis de nouveau M. Laurier, insistent pour savoir jusqu'à quel point la loi de l'armée anglaise gouvernera les décisions des tribunaux d'exemption. M. Laurier indique les inconvénients qui pourront résulter de l'ambiguïté des termes de notre loi conscriptive, et M. Borden est obligé d'admettre qu'il prendra ces objections en considération.

Question de naturalisation

On soulève ensuite la question de naturalisation. M. Lemieux demande si les étrangers devenus canadiens seront privés de leurs droits selon la menace faite par M. R. B. Bennett, il y a quelque temps. Car s'ils doivent être soumis à la loi militaire du Canada, dit M. Lemieux, il serait injuste de les priver de leurs droits de citoyens.

Et ces bons Ontariens qui se sont sauvés?

M. H. B. Murphy a demandé s'il y a moyen de faire revenir au pays les milliers de jeunes gens qui se sont enfuis aux Etats-Unis depuis quelque temps pour éviter la conscription. M. Borden a répondu que l'on ne peut pas les forcer à revenir, mais qu'un récent arrêté en conseil empêche désormais les Canadiens de se réfugier en pays étranger. Quant à ceux qui ont déjà traversé la frontière, on entreprendra des négociations pour assurer leur retour.

Sam Hughes veut l'enrôlement du clergé.

A l'une des séances sir Sam Hughes a fait quelques suggestions dont l'une comporte que les membres du clergé ne seraient pas exemptés du service militaire. M. Lemieux a voulu discuter là-dessus, mais le premier ministre lui a demandé d'attendre que l'on en soit rendu à la dernière clause, qui concerne les exemptions. Cette discussion se trouve donc remise à quelques jours plus tard.

Le pénitencier pour les récalcitrants.

M. Sinclair a soulevé dès le début un point intéressant. Dans quelle prison seront incarcérés les récalcitrants? a-t-il demandé. Sera-ce dans la prison locale de comté, ou bien dans les grands pénitenciers régionaux ou provinciaux?

La réponse est dans la loi même, a répondu le solliciteur-général, M. Meighen. Chacun sait qu'une condamnation à plus de deux ans de prison implique l'incarcération au pénitencier, et que les prisons locales ne servent que pour les détentions de moins de deux ans. Par conséquent, ceux qui seront condamnés en vertu de la présente loi iront au pénitencier.

Les tribunaux d'exemption et d'appel.

On a ensuite posé au gouvernement, ou plutôt aux trois ministres compétents, MM. Borden, Doherty et Meighen, une série de questions relatives aux tribunaux d'exemption et d'appel. On apprend entre autres choses que les hommes dont la classe aura été appelée, devront se rendre dans telle localité désignée alors par proclamation, et qu'en certains endroits il faudra se rendre à un endroit situé en dehors du comté pour le ralliement des conscrits de la région. En d'autres termes, les points de ralliement ne seront pas nécessairement un par comté; d'autre part, certains grands comtés en contiendront deux ou trois. On cherchera à les placer à la portée des principales agglomérations régionales, sans tenir compte des conventions géographiques.

On peut plaider en français.

Les tribunaux d'appel étant fé-

(*A suivre en 2e page*)

déraux, il sera loisible à tout appelant, dans les neuf provinces du Canada, de plaider en français, s'il le désire. Toutefois, on s'est bien gardé de rien mettre dans la loi qui le spécifie.

L'Etat a tous les droits

Le citoyen n'a qu'un droit d'appel limité, du tribunal local au régional. Il ne peut procéder plus loin, sans permission spéciale du magistrat. C'est-à-dire que l'Etat est plus favorisé que le citoyen. La théorie est renversante.

Les cultivateurs ne sont pas exemptés.

M. Proulx, de Prescott, demande que les cultivateurs soient exemptés formellement du service militaire à cause de la nécessité de la production agricole, même pour les fins de la guerre.

M. Meighen a répondu à M. Proulx qu'il y aurait sans doute une forte proportion d'exemptions dans la classe agricole, mais que cela ne veut pas dire que tous les cultivateurs seront exemptés. Du reste, nulle classe sociale ne bénéficiera en bloc de l'exemption, et les tribunaux décideront de chaque cas individuel.

L'occasion était belle pour plusieurs députés de se mettre en bonne posture auprès de la masse de leurs électeurs et ils ne l'ont pas manqué.

Un comme [illegible]

L'une des déclarations intéressantes de [illegible] a été faite par M. Borden.

Ce bill ne pourvoit qu'à une levée de cent mille hommes, dit-il. Si ce n'est pas suffisant il faudra introduire à la prochaine session un autre bill en Chambre, un bill simple et bref, afin l'autoriser de nouveau la levée.

Un ukase russe.

Le solliciteur général a présenté de nouvelles clauses pourvoyant à l'emprisonnement de toute personne coupable d'avoir critiqué la loi, par la parole ou par la plume, lorsqu'elle aura été proclamée. L'énumération technique des délits possibles et de leur punition ressemblait à un ukase russe ou à un ordre de guerre prussien, et l'on a tout de suite songé à la cour martiale et autres aménités inhérentes au militarisme. M. Laurier l'a même fait remarquer tout haut.

Mesures

Une autre question intéressante posée par le député de Wright, c'est qu'au cas où des milliers d'hommes se refuseraient passivement à obéir à la loi, en restant simplement chez eux, comment les autorités pourront-elles le savoir? Si dix mille hommes dans une région n'obéissent pas à l'appel, quel moyen le gouvernement a-t-il de les connaître ?

La réponse est curieuse. M. Meighen déclare qu'il y aura alors dans toutes les parties du pays assez de soldats revenus du front, et ayant par conséquent à cœur d'y envoyer les autres, pour connaître et dénoncer les embusqués. Il est donc entendu que nos nobles défenseurs vont être appelés à se faire mouchards à leur retour. Il n'a pas été question de la prime qu'on leur offrira sans doute pour chaque délation. M. Laurier n'a pas paru admirer cette proposition, que le premier ministre venait de confirmer d'un mot, et il l'a averti de ne pas trop compter là-dessus pour connaître les délinquants.

Sommes-nous consultés?

M. Marcil a rappelé que les Alliés ont souvent entre eux des conférences au cours desquelles ils décident de la proportion du front que chacun doit défendre et autres questions de haute importance. Pour nous, dit-il, nous allons fournir cette fois cent mille hommes, et si ce n'est pas assez, on nous demandera sans doute une nouvelle fournée de 50,000 et ainsi de suite. Mais quelles raisons nous donne-t-on à chaque fois que nos services sont requis ? Sommes-nous consultés par les autres Alliés, ou si nous nous contentons humblement de recevoir nos instructions de l'Angleterre ?

M. Borden a répondu que ce qu'on a appris de ces conférences ne sont que rumeurs de journaux, et qu'en tout cas chacun des Alliés est tenu de déployer sur les champs de bataille toute la force dont il est capable.

Les trois premières classes seront appelées ensemble

M. Meighen a soumis une modification considérable dans la distribution des classes, à la demande de plusieurs députés des deux côtés de la chambre. Tous les célibataires de la classe 1, 2 et 3, c'est-à-dire de 20 à 34 sont appelés ensemble comme classe 1, et les hommes mariés de 20 à 34 ans constitueront la classe 2.

La loi entrerait en vigueur aussitôt.

Vendredi soir le préambule du projet de loi a été adopté. Les clauses ont toutes été examinées les unes après les autres.

Plusieurs amendements ont été adoptés, un entre autres qui est des plus importants: c'est que la loi entrera en vigueur de suite en recevant la sanction du gouverneur général, et non pas seulement après proclamation. Le nœud coulant se resserre. Les dispositions pénales cependant ne prendront effet que lorsque la première classe sera appelée.

Les étudiants en théologie sont exempts.

M. Borden a proposé en amendement que les étudiants en théologie aussi bien que le clergé et les membres des ordres religieux soient exemptés du service. Il y a eu là-dessus une assez longue discussion. Le colonel Currie, Frank Oliver, l'orangiste Murphy, M. Turriff, (d'Assiniboia) et plusieurs autres se sont opposés à l'exemption du clergé. D'autres voudraient que ce soit plutôt les étudiants en médecine qui soient exemptés. L'amendement Borden a été adopté finalement sans division.

Le pour des élections.

La prochaine semaine parlementaire promet d'être importante. La troisième lecture du bill sera adoptée sans doute après le rejet d'un certain nombre d'amendements. Par l'attitude des partis au sujet de l'extension du parlement, on pourra être à peu près certain s'il doit y avoir des élections ou non.

Jean-Louis L.

Une définition du nationalisme canadien

Le "Canadian Courier" publie un article remarquable de M. Paul-Emile Lamarche, écrit à l'occasion du cinquantenaire de la Confédération. C'est un exposé clair et précis du nationalisme canadien bien compris, et l'auteur ne se gêne nullement pour dire qu'il est tout à fait l'opposé de l'impérialisme. L'article est intitulé "True Canadian Nationalism". Nous traduisons:

"Le nationalisme canadien est, à mon avis, l'expression la plus juste du véritable patriotisme de tout Canadien de naissance.

"Il devrait être aussi l'idéal le plus acceptable à celui qui a voulu faire du Canada le pays natal de ses fils et de ses filles.

"Il consiste à mettre les intérêts ultimes du Canada au-dessus de tous les autres, même s'ils viennent en conflit avec ceux de l'Empire.

"Le nationalisme canadien est aux antipodes de l'impérialisme et poursuit un but tout à fait contraire.

"Il a pour objet de défendre les principes établis du gouvernement autonome canadien et d'acquérir par époques successives une autonomie toujours croissante.

"Il ne doit être lié à aucune question de races ou de sectarisme religieux: il doit donc, pour cela, juger à la lumière de la constitution, exiger un égal traitement pour toutes les races et les religions.

"Le nationalisme ne doit pas se borner à une seule province ou à une section particulière du pays. Comme son nom l'indique, il doit être national (nation-wide).

"C'est dans le vrai nationalisme que repose l'idéal commun qui assurera aux générations futures une unité nationale durable.

"C'était la pensée qui présida aux délibérations des Pères de la Confédération, en 1867.

"Ne laissons pas passer ce cinquantenaire sans le soumettre à une étude sérieuse et patriotique".

Vassaux et valets

M. Arthur Hawkes écrit dans le *Toronto Globe* :

"Nous sommes entrés dans cette guerre comme colonie dépendante plutôt que comme nation. Nous avons beaucoup parlé "d'aider l'Angleterre." Plusieurs ont parlé de ce que nous devons à l'Angleterre. Pendant tout ce temps, nous nous sommes battus comme vassaux et comme laquais ("flunkeys"), plutôt que comme une nation, ce que nous sommes.. Nous avons refusé de garder la direction canadienne des troupes canadiennes. Si le commandant des troupes canadiennes était coupable de les conduire à une mort inutile, le gouvernement canadien ne pourrait lui en demander aucun compte, puisqu'il n'a aucune autorité sur lui. Nous avons même refusé de garder la direction de nos fabriques de munitions, au Canada, munitions qui doivent servir à nos propres soldats. Nous avons sup[illegible] ponsabilité, avec ce résultat-ci qu'il y a dans notre capitale un grand bureau du gouvernement sur lequel nous n'avons pas plus de contrôle légal que nous en aurions sur un bureau de Washington.

"Le Canadien le plus valeureux ne reçoit aucune décoration qu'il puisse laisser à ses enfants en leur disant: "Voici ce que mon pays natal m'a remis pour avoir fait mon devoir envers lui et envers vous". Jamais, dans l'histoire du monde, une nation n'a jeté sur les champs de bataille 100,000 hommes sans garder la direction absolue de ses troupes. Un peuple qui aurait fait ce que nous avons fait, et qui manquerait pendant la guerre de s'apercevoir qu'il est une nation, n'aura pas le droit d'en être une après la guerre. Comment pouvons-nous demander aux hommes d'origines et langues presque innombrables qui habitent le Canada, de se battre pour le Canada à moins que le Canada ne soit pour eux tout ce que n'importe quel autre pays au monde leur aurait été, s'ils l'eussent choisi comme leur patrie future".

Sages paroles

Le *Toronto Daily Star* se plaint, bien avec raison, que le temps du Parlement fédéral soit trop souvent perdu en dénonciations contre la province de Québec. C'est à la fois inutile et nuisible. Inutiles en vue du projet de loi de conscription, ces dénonciations aigrissent les relations entre les races et les provinces, et créent des difficultés qui dureront longtemps après que la guerre sera finie.

"Car il ne faut pas oublier, continue le *Star* que ce pays existera encore des centaines et des milliers d'années après que la guerre sera finie et que les relations entre nous et les Canadiens français seront d'une énorme importance. Nous sommes liés les uns aux autres. Nous ne pouvons pas nous séparer. L'idée que la province de Québec doive être séparée de la Confédération doit être rejetée promptement comme impraticable, sinon séditieuse. Nous ne pouvons exterminer les Canadiens français, nous ne pouvons empêcher leur accroissement naturel. Les deux millions de Canadiens français d'aujourd'hui deviendront quelque jour vingt millions. Supposez qu'il y ait une augmentation proportionnelle ou même plus considérable de la population de notre race, cette grande et grandissante population française sera toujours avec nous, une source de force ou une source de faiblesse et de désunion.

"Une sage politique demande certainement que nous tirions le meilleur parti possible et non le pire de conditions que nous ne pouvons ni supprimer ni changer, pas plus que nous ne pouvons changer le temps. Nous pouvons regretter que les Canadiens français ne partagent pas les vues de la majorité. Mais lorsque en dépit de la différence d'opinions et de points de vue, nous mettons dans nos statuts une loi à laquelle la province de Québec est opposée, il n'est pas nécessaire et il est nuisible d'accompagner cette législation de moqueries et de menaces. En tout ce que nous faisons nous devons avoir en vue l'avenir du Canada et les conditions de notre indissoluble union".

Ces paroles de sagesse et de modération sont bonnes à entendre et à méditer dans l'Ontario.

POUR LA MOISSON

Les Américains auront la permission de venir

Une dépêche d'Ottawa dit qu'il y a eu entente entre le gouvernement du Canada et des Etats-Unis pour se procurer la main-d'œuvre nécessaire au temps de la moisson dans l'Ouest. Le plan proposé à Washington par sir George Foster est que les moissonneurs américains, lorsque leur travail sera fini, traverseront les lignes. Il en faudra environ 20,000, et les compagnies de chemin de fer leur accorderont des facilités de transport. Naturellement, ceci suppose que la saison sera de beaucoup plus hâtive aux Etats, ce qui n'est pas toujours le cas. Il n'y a pas beaucoup de soldats canadiens disponibles pour la moisson cette saison.

Nous avons [illegible] pour 664 millions, l'an dernier, aux Etats-Unis, tandis que ceux-ci n'ont acheté que pour 290 millions chez nous.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

PARIS EN FETE

Ce titre est fait pour vous surprendre, à moins qu'il ne soit propre à vous scandaliser.

Paris en fête! après trois ans de la plus effroyable guerre et quand rien ne permet d'augurer la fin de la tourmente! Vous refusez d'y croire ou, si vous y croyez, vous en accuserez la légèreté bien connue de la Babylone moderne.

Non! Ce n'est point cela! Réellement, Paris arbore, pendant ces derniers jours, une physionomie sereine et lumineuse; mais ce n'est point par insouciance, encore moins par impudence.

L'épanouissement de la capitale a gardé quelque chose de viril et de profond.

Deux grandes causes ont mis en fête la population parisienne: une cause religieuse, une cause nationale: une solemnité liturgique, amenée par le renouvellement des voeux, une manifestation patriotique, improvisée par le jeu des événements.

Je reparlerai, dans un prochain article, de la fête religieuse. Quelles qu'aient été l'importance et l'impression de la journée nationale, la première s'élève encore infiniment au-dessus de la seconde. Il ne faut point la mêler. Si je les ai unies pour un instant, c'est simplement en vue de souligner leur coïncidence. Cette coïncidence à mes yeux, comme aux yeux de bien des catholiques français, n'est pas fortuite. Elle est providentielle. Nous ne pouvons admettre que Dieu soit absent de cette rencontre entre un des plus magnifiques élans religieux qui aient soulevé la France et l'un des faits les plus encourageants qui soient survenus pour la patrie.

Parlons donc aujourd'hui de la fête profane!

Il s'agit de l'arrivée du général Pershing à Paris.

L'entrée du commandant des troupes américaines dans la capitale de la France a provoqué un déploiement de foule et une explosion d'enthousiasme,—d'autant plus significatifs qu'ils étaient plus spontanés.

C'est seulement au cours de l'après-midi que les journaux apprirent au peuple parisien que le général devait, le soir même, débarquer à la gare du Nord. En quelques heures, un immense et puissant courant poussa vers cette gare les multitudes de permissionnaires et de convalescents, qui sont certainement de passage à Paris, les masses d'ouvriers et d'employés que déversent, à la tombée du jour, ateliers et boutiques. Une masse compacte et bruyante encombra bientôt le quartier, se prolongeant le long des rues et des boulevards, où l'on s'attendait à voir passer le chef américain. Et dans cette cohue paisible, un seul sentiment s'affirmait, en clarté sur les visages: une satisfaction fière et forte. Non pas ce soulagement craintif, où surnage un reste d'angoisse, du vaincu ou de l'épuisé, qui voit surgir un renfort imprévu; mais ce bonheur calme et digne du lutteur confiant, que vient seconder un ami, dont il a bien mérité le concours. Les soldats de la Marne et de Verdun n'ont pas besoin de sauveur; mais ils sont heureux qu'on leur donne un coup de main, pour achever la besogne. Ils en ont assez fait pour avoir le droit d'être un peu fatigués.

Tel était bien le sentiment qui transparaissait dans les yeux de la foule et qu'on aurait pu surprendre, en analysant ce bruissement confus où se fondent les conversations d'une multitude animée, mais tranquille.

Tel fut encore le sentiment qui explosa en mille acclamations, quand le général Pershing, accompagné de notre Joffre, apparut devant la gare et, lentement, fendit les flots serrés de cette mer humaine.

Un soleil d'été, dont le flamboiement s'estompait dans la douceur du soir, irradiait cette population enthousiaste et heureuse. Et les bras s'élevaient, les vivats jaillissaient vers le chef victorieux de nos premiers soldats, et le général robuste et confiant de nos nouveaux alliés.

Tout le long du parcours, les deux soldats furent suivis de cette allégresse houleuse. Aucun cri discordant, aucune fausse note ne troubla le concert.

Si le général Pershing avait pu se laisser atteindre et inquiéter par des bruits pessimistes insidieusement répandus, hors de France, et jusque dans certaines de nos provinces, il dut se sentir immédiatement détrompé et rassuré.

Peut-être avait-il cru, en effet, sur la foi de certains nouvellistes, qui se disent informés, mais qui sont surtout déformants, qu'il rencontrerait, à Paris, une population lasse et déprimée. C'est un peuple ardent et vif, dont il reçut le cordial accueil.

Peut-être avait-il redouté, devant l'exagération donnée par certains organes au récit de nos dernières grèves, de se trouver au milieu d'une effervescence ouvrière et d'une atmosphère de révolution. C'est dans une grande ville calme et ordonnée qu'il entra.

Et ce spectacle réconfortant s'est prolongé pour lui, le lendemain, dans la tribune du Palais-Bourbon, d'où il assistait à la séance de la Chambre. Il avait dû, probablement, percevoir l'écho, peut-être grossi, de nos tapages et de nos divisions parlementaires: il lui était revenu, sans doute, qu'un parti nombreux et agité s'opposait avec violence aux résolutions du Gouvernement. Or, de quel tableau fut-il le témoin? D'une assemblée chaleureusement unie autour d'un Ministère, affirmant les décisions les plus viriles! La Chambre entière fut unanime à voter l'affichage des beaux discours où MM. Ribot et Viviani avaient tour à tour assuré que la France ne céderait pas à la tentation d'une paix honteuse et prématurée, mais qu'elle tiendrait, au contraire, inébranlable et patiente jusqu'à la victoire décisive.

Voilà ce que le général Pershing a pu contrôler au Palais-Bourbon. Voilà, également, ce que la foule, après avoir acclamé le général américain, a pu apprendre, à la lecture des journaux. Et, dans cette bonne séance, dans ces paroles gouvernementales, dans cette adhésion de tous les partis, elle a reconnu l'écho de ses enthousiasmes et de ses allégresses.

Le Parlement s'est accordé, cette fois, avec la nation.

Déjà, d'ailleurs, il avait rétabli cette harmonie,—quelque fois rompue,—dans l'occasion récente où il approuva le cabinet de s'opposer aux intrigues de nos socialistes unifiés, entraînés et dupés par leurs "camarades" allemands.

Et, hier encore, il vient de s'affirmer derechef en communion intime avec le peuple, en adoptant à l'unanimité,—moins quatre voix, les crédits nécessaires au troisième trimestre de l'année c'est-à-dire les fonds réclamés pour la continuation de la guerre.

La conclusion de toutes ces manifestations, de tous ces incidents, est bien claire; elle s'impose en pleine évidence.

Tout ceci prouve, une fois de plus, que, si la France aspire à la paix, désire ardemment la paix, la souhaite aussi prochaine que possible, elle n'est pas descendue cependant à ce niveau de lassitude morale, à ce degré d'épuisement physique, où la paix immédiate, la paix à tout prix, paraît le bien supérieur, le bien préférable à l'intérêt vital et à l'honneur même du pays.

Non! La France n'en est pas là. Elle est, plus que jamais, éloignée de cette chute. Elle veut la paix, mais la paix juste, réparatrice et durable. Elle veut recouvrer les provinces arrachées à son cœur, il y a quarante-sept ans: elle veut obtenir justice et garantie contre les agressions et les envahisseurs d'hier,—et de demain. Elle veut, enfin, tout ce qu'il faut vouloir pour atteindre ce but.

Et, en effet, que signifie l'arrivée du général Pershing au milieu de nous, avec les milliers et les milliers d'hommes, en marche ou en formation, qu'il annonce! Et que signifie, par conséquent, l'accueil heureux et vibrant que la population de Paris lui a décerné?

Cette arrivée et cette réception ne signifient pas du tout,—et nul Français ne l'ignore,—approche de la paix. Elles signifient plutôt: prolongation de la guerre. Mais, en même temps et surtout, elles signifient: victoire assurée.

Et le pays, qui comprend que, pour bénéficier de l'effort américain, il faudra tenir plus longtemps, plus durement peut-être, mais qui discerne aussi que cet effort, nouveau et frais sera ajouté à tant d'autres, est un gage de triomphe, le pays, sans hésitation, sans arrière-pensée, se réjouit et acclame...

Non, la France n'est pas épuisée!

François VEUILLOT.

L'Association Interprovinciale

Nous reproduisons ici une copie (traduction) des derniers règlements concernant les diplômes émis par le Comité catholique de l'Instruction Publique de la Province de Québec, que M. D. P. McCall, Surintendant de l'Instruction Publique de cette province, a bien voulu nous faire parvenir. Ces règlements, qui ne manqueront pas d'intéresser les personnes de langue française, sont en vigueur depuis le 1er juillet de cette année.

1. Admission à l'école normale: aux sessions de troisième classe.—Détenteurs de diplômes d'école modèle ou intermédiaire émis par le bureau central catholique des examinateurs.

Aux sessions de deuxième classe.—Détenteurs de diplômes académiques ou d'une école supérieure émis par le Bureau Central Catholique des examinateurs.

(b) Des certificats seront accordés sur la recommandation du Principal de l'Ecole Normale de la Saskatchewan seulement aux personnes qui seront qualifiées en anglais et qui seront capables d'enseigner en anglais.

(c) Les diplômes antérieurs à l'année 1910 ne seront pas reconnus.

(d) Les diplômes élémentaires ne sont pas reconnus pour l'admission.

2. (a) Certificats d'instituteurs.—Les détenteurs de diplômes modèles ou intermédiaires accordés par le Surintendant de l'Instruction Publique sur la recommandation du Principal de l'Ecole Normale peuvent recevoir un certificat de troisième classe pourvu qu'aux yeux du département leur connaissance de la langue anglaise soit satisfaisante.

NB.—Jusqu'à avis contraire, l'examen se fera par le Professeur Dale, du Département de l'Instruction Publique, de l'Université McGill de Montréal, ou par toute autre personne déléguée par lui, laquelle devra être acceptée par le Ministre de l'Instruction Publique de la Saskatchewan. Les candidats devront payer au Professeur Dale la somme de $2.00.

(b) Les détenteurs de diplômes académiques ou d'une école supérieure conférés par le Surintendant de l'Insruction Publique sur la recommandation du Principal de l'Ecole Normale pourrant obtenir des certificats de deuxième classe pourvu qu'aux yeux du Département leur connaissance de la langue anglaise soit satisfaisante.

3. Les diplômes académiques accordés à un Bachelier d'une université dans la Province de Québec comme résultat d'un examen sans avoir suivi les cours de l'école normale ne sont pas reconnus.

4. Les diplômes académiques obtenus par les instituteurs détenteurs de diplômes modèles conférés par une école normale en passant un examen satisfaisant sur les sujets du cours académique de l'école normale peuvent obtenir un certificat interim de deuxième classe aux conditions sus-mentionnées.

5. Tout certificat émis est accordé à condition que les rapports des inspecteurs, reçus par le Département de l'Instruction Publique de la Saskatchewan soient satisfaisants. Si les rapports ne sont pas satisfaisants, les instituteurs devront suivre les cours de l'école normale pour un terme déterminé par le Ministre et passer un examen sur les sujets prescrits.

* * *

Liste des derniers actionnaires de l'A. I. M. Maximilien Coupal, Montmartre: Henri Alain, Joseph Normandeau, François Bellavance, Rév. Père Watelle, tous de Delmas. Rév. Père Nicolet, Frank Souey, tous deux d'Arborfield: Dr Alfred Montreuil, Prince-Albert: Moïse L'Heureux, Jack Fish Lake: D. Desmarais, Vonda: Sylva Bourassa, Daleview: Rév. M. Morisette, Kindersley; Louis Normandeau, H. Côté, Pierre Duhaime, tous de Delmas: Jos. Castonguay, Med. Faucher, tous deux d'Arborfield: District scolaire de Goyer: Henri Potie, Arborfield: District d'Addington, Paroisse d'Arborfield.

Dans notre dernière liste nous avons publié par erreur le nom de M. G. Proux, c'est G. Roux qu'il fallait lire.

Ce qui se dit au sujet des dessous du projet de conscription

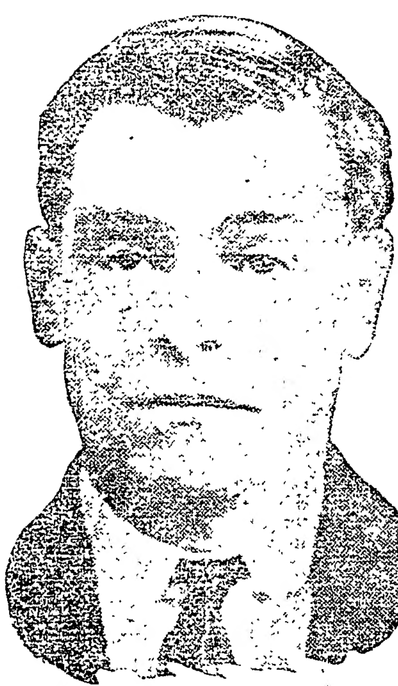
D'une dépêche d'Ottawa, signée Argus, et publiée dans le *Devoir*:

M. Borden avait annoncé son projet de conscription le samedi qui a suivi son retour d'Europe: ce n'est que deux semaines plus tard qu'il était en état de soumettre son projet de loi. Au moment où il déclarait la faillite de l'enrôlement volontaire, son collègue, le ministre des Postes, faisait annoncer dans les journaux que sa campagne commençait à donner des résultats. Bien plus, il venait de conclure des arrangements avec le gouvernement français pour faire venir des officiers français qui l'aideraient à mener sa campagne de recrutement. Deux d'entre eux étaient arrivés à Montréal: et même à l'heure actuelle, on assure qu'un aumônier militaire séjourne à Montréal, venu sur l'invitation du colonel Blondin, et dont on ne sait que faire.

Comment expliquer cette apparente contradiction, ce manque d'entente entre des membres du même ministère? Il y avait plus. Le directeur du cabinet en l'absence de M. Borden, sir George Foster, passait pour conscriptionniste, mais par contre on disait le ministre des Finances, l'âme du cabinet, opposé à cette mesure. On assure même qu'il l'est encore, malgré la solidarité ministérielle et qu'il y a donné son consentement apparent uniquement avec l'entente que la loi une fois adoptée, ne serait jamais appliquée. Etant donnée cette contradiction entre les membres du cabinet, pourquoi sir Robert Borden brusqua-t-il les événements de façon si inattendue? On a donné toutes sortes d'explications à cette volte-face, même sur le parquet de la Chambre. On a dit qu'il s'agissait d'atténuer l'effet des révélations scandaleuses au sujet du ministre des Travaux publics, M. Rogers, et cette explication a sans doute du bon. Mais elle n'est pas encore suffisante, nous assure-t-on. Le but principal de M. Borden, c'était surtout d'atténuer l'effet de la publication de la correspondance entre l'ancien ministre de la Milice et lui où il reprenait sur un autre thème le *go slow about recruiting* de lord Shaughnessy. Avec cette correspondance, sir Sam Hughes soulevait les loges orangistes. Il mettait en vilaine posture le chef du gouvernement contre qui il avait une dent depuis son expulsion du cabinet, et de plus il lançait lui-même, comme en faisait foi son avis de motion, la conscription et en enlevait tout le mérite à M. Borden, aux yeux loyalistes d'une importante section de l'Ontario. Bref, il arrachait au premier ministre la palme de l'ultra-loyalisme.

Il lui fallait brusquer les choses. Il joua la province de Québec contre la province d'Ontario. Il laissa le ministre des Postes, avec son régiment et ses orateurs venus d'outre-mer sur les bras, et lança le projet de conscription.

De toute évidence, il savait le jeu dangereux qu'il jouait. Informé, on ne sait par qui, sir Cecil Spring Rice pensait le sentiment des Canadiens français tellement monté non seulement contre la conscription, mais même contre le militarisme, que son opposition fut, paraît-il, au fond des longues hésitations de Joffre à se décider à venir à Montréal. Aussi aurait-il déconseillé ce voyage, prétendant que le maréchal risquait d'être insulté dans les rues de Montréal.



Depuis ce temps, M. Borden a été amplement prévenu de l'impopularité de son projet de loi dans la province de Québec. Il en a été tant et si bien prévenu en somme qu'il a même cru à propos de faire intervenir auprès d'un haut dignitaire du clergé catholique de Montréal. Mardi de la semaine dernière, il dépêchait un émissaire qui venait dire à ce dignitaire ecclésiastique que le projet de loi n'était pas méchant, qu'il ne ferait pas de mal à la province, mais que, par ailleurs il fallait que celle-ci se tînt tranquille, sans quoi elle aurait à craindre les représailles de ses sœurs plus loyales. On n'enverrait ni fusils ni hommes. Il y a actuellement à Montréal deux frégates et une quarantaine de mitrailleuses, et on estime que c'est suffisant pour protéger les édifices publics en cas de troubles sérieux, mais on prendra contre la province des moyens dont on a fait avec succès l'expérience ailleurs, en Grèce par exemple.

Si un mouvement se prononce en faveur d'une grève sérieuse, loin de contrarier ce mouvement, on l'accentuera. On ordonnera à tous les fabricants de munitions, à tous les industriels importants de fermer leurs usines. Si les troubles se continuent, on s'arrangera de façon, au moyen de contrôleur des vivres et du contrôleur de combustible, à priver la province et de denrées et de charbon. On la traitera comme les enfants méchants qu'on envoie au lit sans souper et sans chandelle.

Ces choses, quelque fantastiques qu'elles paraissent, ont, paraît-il, été racontées à ce dignitaire par un émissaire du gouvernement. Quelle a été sa réponse? On assure que l'émissaire s'en est allé porteur de mauvaises nouvelles pour le gouvernement.

Ainsi, l'annonce brusque du projet de conscription au moment où le ministre des Postes prétendait réaliser des merveilles avec le recrutement aurait son explication dans les manœuvres de Sam Hughes. Il fallait prendre les devants et parer à l'attaque en règle que le ministre de la Milice dirigeait contre la loyauté de ses anciens collègues.

ARGUS.

L'heure de la reddition des comptes pour les conscriptionnistes

Il est encore question de gouvernement unioniste ou de coalition. On voudrait ainsi éviter des élections et s'assurer une prolongation de terme.

Les libéraux conscriptionnistes tout autant que les conservateurs ont peur de se présenter devant leurs électeurs et ils seraient prêts à tout pour retarder l'heure de la reddition des comptes.

Les ministériels affectent toujours de croire que le parti libéral est démembré par le résultat du vote, et ils soulignent la nouvelle venue de Winnipeg qu'un nouveau parti est en train de s'y former, avec un autre chef que sir Wilfrid. Celui-ci, disent-ils, devra démissionner à la suite du prochain débat sur la prolongation du terme, car les mêmes qui se sont séparés de lui sur la conscription l'abandonneront encore. Cela n'est pas si certain, mais il y aura certainement encore des défections dans le parti libéral à cette occasion. De là cependant à la démission de M. Laurier, il n'y a pas de nécessité rigoureuse, ni même de probalité actuelle. Le chef libéral n'a jamais paru plus disposé à batailler jusqu'au bout, et ne semble pas fatigué le moins du monde des semaines laborieuses qu'il vient de passer. Il est bien probable que les libéraux insisteront absolument pour le garder à leur tête au moins jusqu'après les prochaines élections. Il ne serait pas habile de leur part d'ouvrir dès maintenant la course à la succession entre les concurrents possibles. M. G. P. Graham ne demande pas mieux qu'à devenir le chef incontesté, advenant la retraite de sir Wilfrid, mais on lui prévoit de la concurrence de la part de M. N. W. Rowell, le chef de l'opposition provinciale à Toronto, dont l'attitude conscriptionniste est en train de le mettre en vedette au détriment du lieutenant reconnu de sir Wilfrid, qui s'est montré trop modéré au gré des extrémistes de Toronto et autres centres ontariens. M. Rowell est destiné à devenir l'un des forts debaters de la Chambre, s'il réussit à s'y faire envoyer. C'est un homme souple et renseigné, avec toute l'étroitesse d'esprit qu'il faut pour être populaire en certains milieux. On assure qu'il manœuvre en ce moment pour supplanter M. Graham.

Grandes assemblées contre la conscription à Montréal et à Québec

Dimanche de grandes assemblées de quinze à vingt mille personnes se sont tenues à Montréal et à Québec, pour protester contre la conscription.

A Montréal l'assemblée avait été convoquée par le maire Martin à la Ferme Fletcher. Sir Robert Borden et divers députés qui ont voté pour la conscription avaient été invités, mais il se sont récusés. Le maire Martin et le député ouvrier Verville furent les deux principaux orateurs. Ce dernier indiqua la grève ouvrière comme moyen de bloquer la conscription. Une résolution fut lue protestant auprès du parlement impérial contre la décision du parlement et la résolution fut votée à mains levées. A peine une vingtaine de personnes s'opposèrent à la résolution. La foule fit un mauvais parti au colonel Rexford qui voulut faire du train.

A Québec, le principal orateur fut Armand Lavergne qui prononça un vigoureux discours et s'engagea à venir de nouveau protester publiquement dès que la loi sera passée.

La Caisse Populaire d'Albertville, Sask.

Cette caisse a été fondée le 9 juillet 1916 et est en opération depuis cette date.

Voici sa situation financière au 30 juin 1916.

ACTIF

Portefeuille (ou prêts)	$ 480.03
En caisse	462.79
Total de l'actif	$ 942.79
Dépenses	60.64
Total	$1,003.43

PASSIF

Capital social	$ 249.00
Epargne	717.64
Total du passif	$ 966.64
Bénéfices	23.04
Taxe d'entrée	13.75
Total	$1,003.75

Mouvement général au 30 juin 1917.

Cet état donne le total de toutes les recettes et de tous les paiements faits depuis l'établissement de la Caisse jusqu'à la date sus-mentionnée.

En entrées:	
Capital social	$ 264.00
Epargne	2,600.63
Remis au portefeuille	1,565.45
Taxe d'entrée	13.75
Bénéfices	23.04
Grand total	$1,466.87
En emplois:	
Retraits sur capital social	$ 15.00
Retraits sur épargne	1,882.99
Portefeuille (ou prêts)	2,045.45
Dépenses totales	60.64
En Caisse	462.79
Grand total	$4,466.87

Nombre de sociétaires 45.

Nombre de déposants 35.

Nombre des emprunteurs 26.

La caisse a consenti pendant l'année qui vient de s'écouler 90 prêts variant de 10 à 100 piastres.

40 prêts de 10 à 25 piastres.

35 prêts de 25 à 45 piastres.

15 prêts de 40 à 60 piastres.

5 prêts de 60 à 100 piastres.

Certifié conforme aux livres de la comptabilité ce 30 juin 1917.

A. L. L., Gérant.

A Notre-Dame de Lourdes de Saint-Laurent

Quatre mille personnes de toutes nationalités prennent part au pèlerinage annuel—Mgr Pascal évêque de Prince-Albert, préside la cérémonie.

Le pèlerinage traditionnel à Notre-Dame de Lourdes de Saint-Laurent, qui a lieu chaque année le 16 juillet fête de Notre-Dame du Mont Carmel s'est déroulé lundi dernier avec un éclat sans précédent. Une journée idéale a favorisé la cérémonie qui était présidée par S. G. Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert. On estime à quatre mille le nombre des pèlerins qui se [illegible]. Ils étaient venus de toutes les directions et l'on peut affirmer sans exagération que toutes les paroisses du diocèse de Prince-Albert étaient [illegible] représentées.

Pas moins de quatre cents automobiles [illegible] s'étaient acheminées vers la grotte au cours de la matinée. Quant aux voitures de [illegible] les quêteurs qui avaient fait le même trajet [illegible]. Dans un rayon de 25 à 30 milles, il est de [illegible] dans ces années [illegible] pèlerinage de Saint-Laurent et c'est par caravanes entières que les [illegible] traversèrent Duck Lake.

Aux alentours de la grotte [illegible] campement pittoresque [illegible] tentes plantées [illegible] l'animation qui régnait [illegible] et les costumes variés [illegible] toutes les nationalités [illegible] nada [illegible] en ce lieu.

Le site de Saint-Laurent est d'ailleurs [illegible] le charme qui dégage son aspect de nature accidentée et légèrement sauvage. Au pied d'un assez vaste plateau dominant les environs se trouve la grotte, dont la disposition rappelle celle de Lourdes. Des chemins ont été pratiqués pour en rendre l'accès facile. Un vaste hangar encore inachevé permet de faire les cérémonies en plein air par n'importe quel temps. Sur le plateau, on a posé les fondations d'une église qu'on [illegible] te plus tard.

On sait que Saint-Laurent est le siège d'une antique mission historique pour les premiers enfants de la région. L'origine du pèlerinage actuel remonte à vingt-cinq ans. Un modeste frère oblat avait placé dans un arbre une statuette de Notre-Dame de Lourdes et les Indiens avaient pris l'habitude de venir y prier. On y vint bientôt de partout, et non plus seulement les Indiens, mais les colons de toutes nationalités. Comme l'a fait remarquer dans son sermon, lundi dernier, Mgr Pascal, on ne peut s'empêcher de voir là le doigt de Dieu. On n'avait jamais songé à fonder un pèlerinage; les fidèles ne furent jamais conviés par leur évêque à s'y rendre, ils y ont été poussés spontanément par un mouvement du cœur, dans un sentiment de confiance envers la Sainte Vierge.

Dès dimanche soir, de nombreux pèlerins étaient déjà en train de faire leurs dévotions à la grotte. Plusieurs Pères furent occupés une partie de la nuit à entendre les confessions qui reprirent le lendemain dès l'aube. C'était un spectacle vraiment édifiant de voir les fidèles se presser autour des confessionnaux rudimentaires dressés aux abords de la grotte. Neuf cents communions furent distribuées au cours de la matinée.

A partir de 6 h. ½, on commença à célébrer la messe aux deux autels. Il y eut messe pour les Indiens, messe pour les Polonais, messe pour les Galiciens, avec chants des fidèles dans leurs langues respectives. Il n'y eut malheureusement pas de messe dans le rite ruthène, aucun prêtre de ce rite n'étant présent. Ce fut une lacune regrettable, étant donné le grand nombre de pèlerins hongrois et galiciens. L'année dernière, ils avaient eu la grande joie d'avoir au milieu d'eux leur évêque national, Mgr Budka, de Winnipeg.

A dix heures eut lieu la grand'messe solennelle, chantée par le R. P. Tessier, curé de Duck Lake, avec le R. P. Grant, d'Edmonton comme diacre, et M. l'abbé Louison, de Vonda, comme sous-diacre. Mgr Pascal prononça une brève allocution en français. Le R. P. Naessens, O. M. I., d'Edmonton parla à son tour en anglais. Sa voix puissante parvenait sans difficulté jusqu'aux auditeurs les plus éloignés qui débordaient de tous côtés dans les bosquets environnants.

L'assistance tout entière chanta la messe royale avec un ensemble parfait qui produisit un effet très impressionnant. Le maître de chœur était le frère Lacroix, de l'Ecole Saint-Michel, assisté de M. Pantaléon Schmidt.

A une heure de l'après-midi, la procession a commencé à s'ébranler de la grotte. Chaque nationalité était groupée autour de sa bannière. En tête, les Indiens et les métis, puis les Polonais, les Galiciens, les Allemands, les Canadiens-Canadiens et les autres, [illegible] chantant des cantiques dans leur propre langue.

La statue de Notre-Dame de Lourdes était portée par six jeunes filles vêtues de blanc. Le Saint-Sacrement, qui fermait la marche, était porté sous un dais par Mgr Pascal.

Après avoir gravi lentement le sentier escarpé qui conduit à l'endroit [illegible] la procession s'est déployée [illegible] dans un ordre parfait. Le spectacle était vraiment magnifique. La bénédiction [illegible] dressé à l'orée du bois [illegible] des fondations de l'église projetée, et la procession s'est déroulée de nouveau pour regagner la grotte.

La fin de la cérémonie a été marquée par de touchantes invocations à la Sainte Vierge, prononcées à haute voix par le R. P. Naessens et répétées en chœur par toute la foule.

Vers trois heures, tout était achevé [illegible] interminable des autos et des voitures commencent à [illegible] chapelet sur la route accidentée, longue d'environ [illegible] milles, qui conduit à Duck Lake.

Tous ceux qui sont venus une fois au pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes de Saint-Laurent se promettent d'y revenir et y reviennent en effet. Le côté le plus caractéristique de cette démonstration religieuse annuelle est à coup sûr la popularité dont elle jouit auprès des catholiques de toute nationalités. On ne saurait trouver un exemple plus palpable de l'unité de la foi.

Le magnifique succès de ce pèlerinage suppose une somme considérable de travail incessant et de hautes qualités d'organisation. Il convient d'en accorder tout le crédit à son directeur, le R. P. Delmas, O. M. I., de l'Ecole Saint-Michel de Duck Lake.

Dix-neuf prêtres, y compris Mgr Pascal ont pris part au pèlerinage: les RR. PP. Delmas et Tessier de Duck Lake; Naessens et Grant, d'Edmonton; Simonin, du Lac Maskeg; Gabillon, de Prince-Albert; Nandzick, de Fish Creek; Teston, du Lac Vert; Cunningham, du Lac Oignon; Poulenard de Duck Lake; R. P. Bellavance S. J., recteur du Collège d'Edmonton; MM. les abbés Myre, de Marcelin; Louison, de Vonda; Chauvin, de Bellevue; Gamache, de Wakaw; Voisin, de Shell River; Perrault, de Domrémy; Mollier de Big River. Il y avait en outre les frères Lacroix, de Duck Lake, Labelle et Herchenbach, de Prince-Albert.

L'abbé Moreux, le célèbre astronome de l'observatoire de Bourges, reproduit dans le Petit Journal *une prophétie du XVe siècle sur la guerre actuelle, d'après laquelle celle-ci doit finir le 28 août 1917.*

Ça et là

Les journaux remarquent que M. A. Champagne de North Battleford a la "distinction" d'avoir été le seul libéral canadien français et le seul député canadien français en dehors de Québec à voter pour la conscription.

M. Champagne est en effet Canadien français de naissance, mais cela ne prouve pas qu'il représente l'opinion de ses compatriotes sur la question.

Quant à son libéralisme c'est un point dont il est permis de douter.

Si M. Champagne est encore libéral comment se fait-il qu'il y a moins d'un mois il s'est donné la peine de venir dans le comté de Shellbrook parler en faveur du candidat conservateur?

* * *

On annonce la mort à l'âge de 70 ans à Québec du vétéran des officiers canadiens en service, le colonel J. E. Arthur Frontenac [illegible]. Il fait fils de l'hon. François Evanturel, ministre dans le gouvernement MacDonald-Sicotte, et frère de l'hon. Alfred Evanturel qui fut président de la Chambre et ministre des Travaux publics de l'Ontario.

[illegible] la plupart des premiers ministres provinciaux n'ont pas hésité à déclarer publiquement leur opinion au sujet de la conscription, M. Lomer Gouin n'a pas encore fait connaître la sienne.

* * *

M. E. A. James ancien [illegible] du C. N. R., exprime [illegible] le gouvernement devrait se procurer les services [illegible] Chinois par un contrat [illegible] et les mettre à [illegible] seulement dans les [illegible] manufactures, mais aussi dans les mines et sur les fermes.

C'est alors nos jeunes gens iront se faire tuer en Europe et nos braves Célestes prendront leur place au pays!

La prohibition est maintenant en vigueur dans l'Alberta. La nouvelle loi défend toute vente de liqueur de boisson.

* * *

Les autorités américaines ont [illegible] à faire [illegible] aux soldats [illegible]

C'est au [illegible] M. Harold Gosselin du New Hampshire que le département de la [illegible] choisi comme [illegible] l'état-major [illegible] en France.

Dans une lettre au Leader, un M. Reid dit: "Il n'y a pas de gens au monde qui aiment mieux leur pays que les Canadiens français. Mais aux yeux de certains intolérants c'est un crime d'aimer mieux son pays que le leur".

L'expédition anglaise en Mésopotamie a été un désastre. Le vice-roi des Indes, qui en est le responsable, est forcé de démissionner. Comme pour la malheureuse expédition de Gallipoli, les journaux anglais disaient toujours que ça allait à merveille; mauvais signe!

* * *

L'un des collaborateurs distingués du Devoir, M. Paul Lacau est mort au champ d'honneur. Il servait dans l'armée française depuis le commencement de la guerre.

L'Union Nationale Métisse St. Joseph du Manitoba célèbre aujourd'hui sa fête nationale. Il y aura le matin grand'messe en l'église de Saint-Norbert, et dans l'après-midi, fête civile à Saint-Vital est, près de la résidence de M. Joseph Riel.

L'"Anti-conscriptionniste League" de Winnipeg a fait parvenir à sir Wilfrid Laurier des requêtes contre la conscription portant 2,950 noms. Cette ligue a pour président un échevin de Winnipeg, M. J. Queen, le trésorier est M. F. J. Dixon, député provincial.

Il y a aux Etats-Unis 500,000 sujets anglais que la mère-patrie réclame à l'enrôlement. Ils ont droit de préséance, c'est certain, sur les 100,000 Canadiens que la conscription veut cueillir.

Esquisses Canadiennes.

En voyage

A la tombée d'un beau soir de juin, l'angelus égrène dans l'air attiédi sa prière accoutumée. Nous partons, salués en passant par d'aimables souhaits de bon voyage.

L'auto file à grande allure vers l'ouest; les limites du village sont franchies, les côtes déjà montées et nous voilà en pleine campagne, laissant bien loin les dernières habitations de chez nous.

La route grise défile et se perd sous nos yeux, qui tentent en vain de le fixer, un panorama mouvant sans cesse se déroule et s'enfuit dans une vision rapide comme l'éclair, des champs se parent de leurs blés déjà superbes, les sous laissant des charmes entamés, les prairies vierges, des labours [illegible] leurs sillons parallèles de [illegible] des attelages [illegible] vers les fermes; par ci, par là, contrastent avec les tons qui les bordent, des étangs se miroitent sous la brise, les oiseaux sauvages découpent sur l'azur la courbe ondulante de leurs ailes.

Nous dévorons l'espace, dans cette griserie d'air et de vitesse, nous éprouvons la sensation délicieuse de vivre doublement.

Oh! la belle invention que celle de l'auto! Comme c'est arrivé à son heure! A l'heure où tout nous commande une intensité de mouvement et d'action la plus [illegible] possible, l'auto devient le complément, le facteur indispensable de toute activité.

Je me garderai de faire l'apologie d'une chose, dont l'utilité est universellement reconnue et appréciée; pourtant je voudrais dire quels immenses services elle nous rend journellement, quelles jouissances inappréciables elle nous procure, à nous, gens de l'Ouest, disséminés sur un si vaste territoire! Grâce à sa rapidité, chaque moment [illegible] les voyages s'abrègent, les centres les plus distants sont à notre portée.

Le soleil baisse et darde sur nous ses [illegible] les ombres s'allongent indéfiniment, l'horizon s'empourpre, la clarté décroît, s'affine et se noie dans la brunante qui vient.

Devant la majestueuse beauté du crépuscule, l'auto se ralentit, nos voix se taisent et nos âmes impressionnées vibrent à l'unisson du grandiose spectacle.

Sur la masse bleue de toutes choses confondues, à un détour, surgit tout à coup la jolie ville d'Assiniboia, étincelante de toutes ses lumières, profilant les hautes silhouettes de ses élévateurs, les façades éblouissantes de ses édifices, ses rues animées, où se promène la foule, avide d'air et de fraîcheur, après le fiévreux labeur du jour.

Nous sommes arrivés. L'hospitalité la plus charmante nous accueille. Oh! la bonne veillée! l'aimable causerie, dans le calme reposant de l'élégant petit salon!

Par les fenêtres entr'ouvertes, à travers les fins réseaux de la dentelle, un souffle doux nous apporte par bouffée les murmures de la rue; puis les rumeurs s'atténuent jusqu'à l'extinction de tout bruit: c'est le silence profond.

Soudain, le temps se couvre; des éclairs rayent le clair obscur du dehors; le tonnerre gronde au lointain; quelques larges gouttes d'eau tombent lourdement et s'écrasent dans la poussière qui les boit; puis l'orage s'éloigne, se dissipe et la nuit redevient sereine et étoilée.

Sous la clarté de la lampe, autour de la table du réveillon, la conversation se continue, l'intimité se fait plus douce; les heures passent, sans qu'on s'en doute, déjà sonne celle du départ. Par la même route, nous revenons. C'est que maintenant nous fait face se colore et s'éclaire; bientôt reparaît dans toute sa splendeur l'astre d'or qui nous inonde de son rayonnement: la campagne s'anime, avec l'auto qui s'éveille: les mêmes paysages admirables se dessinent à nos regards charmés, les mêmes champs offrent la même verte parure, lavée et embellie par la pluie de la veille; les mêmes attelages retournent au travail et nous sommes de retour, juste à l'heure où sur le jour naissant, l'angelus égrène de nouveau ses tintements joyeux.

PERRAULT.

MARCONI ET LES HARICOTS

L'inventeur de la télégraphie sans fil, se trouvant dans un restaurant parisien, fut surpris de voir sur la carte "*Haricots vert à la Marconi*". Il interroge le garçon qui répond d'un air digne:

—Monsieur, c'est que dans notre honorable maison, les haricots verts que nous servons, sont *sans fil*.

Très flatté l'illustre [illegible] se fit servir une portion.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 11 JUILLET

Succès russe.—Les troupes russes se sont emparées de la ville de Haliez, considérée comme la clef vers Lemberg, capitale de la Galicie.

La chute d'Haliez signifie que probablement les Austro-Allemands devront se retirer de la présente ligne le long de la Zlota Lipa, du nord-est d'Haliez, en passant par Brezany et Zlocoff, vers Brody, afin de protéger la capitale de la Galicie. La ligne en arrière de la Zota Lipa est la Gnila Lipa.

Les lignes allemandes rompues.—Les opérations du général Korniloff en Galicie sur un front de vingt milles ont brisé les lignes austro-allemandes sur le front entre Haliez et les Carpathes, et déjà la cavalerie russe a avancé sur une distance d'environ seize milles.

Du 5 au 8 juillet inclusivement, le général Korniloff a capturé 11,000 prisonniers et 55 canons, dont 12 de gros calibre.

Regain de courage.—La puissance offensive des Russes a pour résultat de ranimer l'esprit martial dans toute la Russie. Il ne se passe pas de jour en effet sans que le ministre de la guerre ne reçoive [illegible] de télégrammes venant de toutes les parties de la Russie, de Sibérie et du Caucase [illegible] formation de "bataillons d'assaut" et des garnisons [illegible] d'être envoyées sur le [illegible] immédiatement.

[illegible] canadien.—Surtout autour d'Avion et de Lievin, les opérations contre Lens se bornent [illegible] à des bombardements. De temps en temps, les patrouilles pénètrent dans un pâté de maisons ennemies et détruisent parfois une maison que l'on croit occupée par les Allemands. Les gros canons canadiens ont récemment obtenu des résultats remarquables dans la lutte contre l'artillerie lourde teutonne. En 21 heures, ils ont récemment mis 12 batteries hors de combat.

Les Allemands pénètrent les lignes anglaises.—L'ennemi a pénétré dans les positions anglaises en Belgique sur un front de 1,100 verges et une profondeur de 600 verges, dit le bulletin officiel d'aujourd'hui.

Dans cette avance, les Allemands ont atteint la rive droite de l'Yser, près de la mer. L'attaque a succédé à un bombardement de 24 heures qui a nivelé les positions de défense dans les dunes, près du littoral. Le secteur a été isolé par la destruction des ponts sur l'Yser. Voici le texte du bulletin: Après un bombardement intense de 24 heures, l'ennemi a dirigé une attaque déterminée contre nos positions sur le front de Nieuport, hier, à 7 heures et 45 minutes. A cause du tir concentré et violent de l'artillerie ennemie, les défenses dans le secteur des dunes, près de la côte, ont été démolies, et ce secteur a été isolé par la destruction des ponts sur l'Yser. L'ennemi a réussi à pénétrer dans nos positions sur un front de 1,100 verges et une profondeur de 600 verges. Ils ont atteint la rive droite de l'Yser, près de la mer.

Plus loin au sud, en face de Lombaertzyde nous avons repoussé par une contre-attaque l'ennemi jusqu'à ses lignes, après qu'il eut pris pied temporairement dans quelques-unes de nos positions avancées.

Les Français tiennent bon.—Sur la rive gauche de la Meuse (Verdun), les combats d'artillerie ont continué à être très violents dans le secteur de la cote 304. En Woevre, les Allemands ont dirigé une attaque contre nos positions, au nord de Flirey. Après une lutte violente, nous avons entièrement délogé l'adversaire d'une section de tranchée dans laquelle il avait pris pied.

Rien à signaler sur le restant du front.

JEUDI 12 JUILLET

L'avance russe.—Les dépêches en font grand état et prédisent la chute de Lemberg à brève échéance.

L'affaire de Nieuport.—La ruée d'hier sur Nieuport a donné 1,800 prisonniers anglais aux Allemands. La position n'était défendue que par deux bataillons et ce n'est que depuis peu que les Anglais en avaient pris charge: le poste était auparavant sous la garde des Français. Les soldats se sont battus vaillamment avant de se rendre.

Attaque repoussée.—Une attaque lancée contre les Anglais à Lombaertzyde a été repoussée la nuit dernière.

VENDREDI 13 JUILLET

L'avance russe continue en Galicie.—Les Russes font un nouveau pas dans leur action de tourner l'armée austro-allemande qui protège Lemberg. Ils ont traversé la rivière Lomnica et capturé Kalusz, ville de 8,000 habitants à 28 milles au sud-est de Stry. Si l'avance russe à l'ouest de Stanislau continue, la ligne de la Zlota Lipa sera bientôt tournée et l'ennemi devra faire une retraite générale.

SAMEDI 14 JUILLET

Au secours des Autrichiens.—Des divisions allemandes ont été amenées en hâte sur le front de Galicie pour faire échec à l'offensive russe. Elles ont subi de grosses pertes, avant eu à attaquer en masses solides, et à subir le choc de la cavalerie du général Korneloff, qui s'avance toujours sur Lemberg.

Une explication.—Toute brillante que soit l'offensive russe, on se demande si elle va se maintenir. On se plaint à Pétrograd qu'il y a malentendu dans certains cercles de l'Ouest au sujet de cette offensive. Elle se fait dans des circonstances très pénibles: non pas pour anéantir l'Allemagne, disent les autorités de Petrograd, mais pour témoigner de sa bonne volonté aux alliés et induire les Allemands à conclure la paix à des conditions honorables. En attendant, l'Angleterre adresse force compliments à la Russie.

Sur la côte belge.—Anglais et Allemands attaquent et contre-attaquent sans succès notable depuis l'affaire de ces jours derniers qui heureusement n'a pas entamé sérieusement les positions anglaises.

LUNDI 16 JUILLET

Victoire française.—Les Français ont remporté une brillante victoire dans les buttes de Moronvilliers à l'ouest de Reims. Le terrain conquis est de grande importance stratégique: il servait de poste d'observation aux Allemands, et se compose de cinq collines. Les Français ont fait un grand nombre de prisonniers.

L'activité russe.—Le front russe prend de l'extension, et l'activité se manifeste du golfe de Riga jusqu'à la Roumanie. Les Allemands déplacent des troupes du front français et italien pour amortir le choc. L'aile gauche de l'armée austro-allemande devant Lemberg est sérieusement menacée. Le succès donne de l'enthousiasme aux troupes. Le général Gutchkoff, qui avait démissionné comme ministre de la guerre, s'est enrôlé dans la nouvelle armée de volontaires.

Le roi visite la colline de Vimy.—Durant sa récente visite sur le front, le roi d'Angleterre s'est vivement intéressé à la colline de Vimy, conquise par la valeur des Canadiens: il y a passé plus d'une heure au grand émoi de sa suite, car la colline est encore souvent bombardée. Des aéroplanes faisaient bonne garde. Le roi a remis une décoration au commandant des troupes canadiennes, sir Arthur Currie en souvenir de sa visite.

MARDI 17 JUILLET

Revers russe.—Les Russes ont dû abandonner Kalusz, en Galicie, mais ont réussi à traverser la rivière Lomnica.

On démissionne.—Le vent est aux démissions pour les ministres. Après le grand chancelier en Allemagne, c'est le tour du ministre russe, trois membres du cabinet démissionnent également. On redoute une crise politique. Des démonstrations antigouvernementales ont eu lieu à Petrograd et plusieurs personnes ont perdu la vie dans une échauffourée.

L'aviation américaine

Le congrès de Washington a voté $640,000 pour l'aviation américaine. Les Etats-Unis prétendent construire 22,000 aéroplanes et amener une victoire décisive pour les Alliés par ce moyen. Il y a là-dedans joliment de "bluff", mais cette arme a tout de même du bon.

Fabrication de l'obus de 75

On ne s'imagine pas par combien d'opérations différentes doit passer la barre d'acier brut depuis son arrivée à l'usine jusqu'au moment où elle en part transformée en obus revêtu de minimum.

Ce sont des femmes qui, à l'aide de machines, cassent la barre d'acier à la grandeur voulue.

Ensuite, la presse hydraulique ébauche son corps cylindrique que le tour de la dégrossisseuse vient affiner. Une autre presse donne la courbe ogivale au bout ouvert. L'obus rougi au feu est alors plongé dans un bain: c'est la *trempe*.

Ce sont ensuite l'alésage, le calibrage, le tarandage, le molletage, la pose de la ceinture de cuivre.

Chaque opération est sévèrement contrôlée. On mesure soigneusement la hauteur, la profondeur, et l'épaisseur. On éprouve l'obus au son, à la morsure, à la pression. S'il est reconnu bon, on le poinçonne et le transporte sur la table de montage où se trouvent déjà ses organes intérieurs: diaphragmes, cônes, etc., qui ont passé par les mêmes préparations. On pèse alors sur de petite balance sa part de résine et de balles. On le recouvre d'une couche de minium destiné à protéger l'acier et à indiquer son nom et sa famille; on adapte une bande de carton sur sa ceinture de cuivre et on l'envoie à la poudrerie, d'où il partira pour le front après avoir reçu son complément nécessaire.

L'agonie des yeux

Quand il revint à lui le sergent breton ne se souvenait plus de rien. Une petite voix, à son oreille, lui murmurait qu'il en avait eu de la chance! Sa tranchée avait sauté, il avait été enseveli vivant, on s'était battu quatre heures sur lui dans l'entonnoir! Heureusement, sa baïonnette dépassait un peu. Le matin, les infirmiers l'avaient déterré et apporté ici.

Tout cela danse, bourdonne dans sa pauvre tête alourdie. Ses yeux le font souffrir. Pourtant peu à peu, le choc paraît s'apaiser, les mains douces des infirmières semblent aspirer le chaos qui est en lui. Sauvé du pays de l'Yser, le petit sergent regarde l'ambulance claire, les tabliers blancs, les fleurs jolies qui entourent la Madone, et, pour la première fois depuis son arrivée, il sourit à toutes ces lumières.

—Souffrez-vous encore?

—Non, je suis bien, très bien!

Seulement, ses yeux le piquent. Ils en ont tant vu, ses yeux! Ils ont vu l'enfer! Un peu inquiet, le sergent demande une glace et se regarde.

—Oh! le coquet! s'écrie l'infirmière.

Dans cette glace il retrouve ses yeux clairs, ses beaux yeux d'adolescent que sa mère embrassait avant de le quitter, ses yeux bleus comme le ciel de France.—J'avais si peur! dit-il à l'infirmière, en lui rendant la glace, si peur d'être aveugle!—Mais vous êtes fou! vos yeux ne sont même pas rouges. Il reprend la glace, s'examine encore. —C'est vrai, ils ne sont même pas rouges!

Cependant, comme une bête mauvaise, le pressentiment s'est tapi dans son âme.

Deux fois et longuement, le major est venu examiner ses yeux, et le soldat a surpris des gestes. Et puis, les âmes boivent parfois sans intermédiaire la vérité à même les autres âmes.

Ses yeux ne lui font plus aucun mal, et il est inquiet pour eux! Un soir, il dit à la Sœur:—C'est curieux! le haut du mur me paraît noir?—C'est l'ombre.

Comme la religieuse s'éloigne sans répondre, il la rappelle et d'une voix de reproche:—Je suis catholique et Breton pourquoi me cacher la vérité?

Alors, de plus en plus inquiet, le sergent fait des expériences. Extérieurement, ses yeux sont intacts. Intérieurement, il voit du noir en haut, là où il n'y a rien de noir. Il baisse une paupière, puis l'autre, et constate que [illegible] droit est un peu [illegible] c'est-à-dire que les choses ont l'air de s'y plisser, tandis que [illegible] voit, mais avec la bande noire. Tout cela, il le garde pour lui. On lui a recommandé de rester [illegible] bien allongé sur [illegible] immobile. Pourquoi?

Un dimanche il fait très beau. La plupart des blessés sont [illegible] du soleil dans le jardin. Il reste seul dans la salle. Alors, se cachant comme un voleur, le sergent se glisse dans la chambre de l'infirmière-major et ouvre le registre des malades. Vivement, il cherche son nom, le trouve [illegible] une mention à l'encre rouge:

Sergent X..., salle St-Jean.

Décollement double de la rétine.

Ensuite, il y a trois mots en allemand.

Ces mots, il les copie, et [illegible] s'étendre sur son lit. Mais le soir, il appelle une petite [illegible] sait l'allemand et, comme [illegible] il lui montre la phrase.

Cela veut dire quoi? La petite, sans méfiance, traduit: "Rien à faire." Elle ne voit pas, la jeune fille, que la sueur perle à grosses gouttes, tout à coup, au front du soldat.

Depuis ce jour, sans rien dire à personne—les grandes douleurs sont muettes—le sergent fait à sa patrie l'héroïque sacrifice, qu'il ne prévoyait pas si grand. Il demande les siens, sa mère, ses sœurs, sa petite fiancée, et il savoure leurs visages.—Donnez-moi votre main? et il regarde longuement la main de la jeune fille.—Comme c'est joli, une main!

Parfois, quand il est seul, il ferme les yeux et s'exerce pour quand il sera aveugle... Mais pas beaucoup: il aura tellement le temps plus tard. Puis, il veut une permission de sortir. Le major refuse. Le sergent insiste:—Je sais ce qui m'attend, dit-il, laissez-moi profiter de mes derniers jours.

Et il sort. Il va d'abord, 5, rue Duroc, à l'Association Valentin Haüy pour le soin des aveugles. Il veut se rendre compte. [illegible] un bien inespéré le [illegible] lui donnant la certitude que [illegible] un aveugle n'est [illegible] et que toujours [illegible] sa vie. Oh! les braves [illegible] un quart de siècle [illegible] 10,000 aveugles! [illegible] il passe à Notre-Dame [illegible] regarde longuement [illegible] dans la splendeur des [illegible] Bois [illegible] les tentes [illegible] dans les [illegible] fleurs. Il s'arrête pour voir jouer les petits enfants [illegible] chien.

"[illegible] C'est si bon [illegible] voir encore, de voir toujours.

Il veut un drapeau [illegible] Comme elles sont belles, nos trois couleurs! Il caresse [illegible] Et dans chacun de ses gestes il y a l'adieu. Car il sent sur lui se fermer la porte de la lumière.

Il a maintenant l'impression de deux voiles noirs flottant devant ses yeux intacts. Il ne voit plus que sur le mince espace où la [illegible] tient encore. Mais [illegible] Mais demain?

Un matin de mai, un matin de soleil et de fleurs, le sergent dit à la Sœur:—Comme le jour est long à se lever! Mais tout d'un coup, il le comprend, l'affreuse vérité. C'est lui qui ne voit plus! lui qui est entré pour jusqu'à sa mort dans la grande nuit!

—Mon pauvre petit!... sanglote la Sœur.

Des larmes coulent des yeux éteints, de ces larmes d'homme si impressionnantes à voir. Mais bientôt, les essuyant d'un geste de brave, le sergent fait un signe de croix et dit simplement: Mon Dieu, que votre volonté soit faite!

Pierre l'Ermite.

LE SECRET DE LA PROSPÉRITÉ POUR BIEN DES FAMILLES

Ordre, économie, religion: encore une excellente devise!

"Je jouissais, raconte un auteur, d'une certaine aisance à l'époque où j'entrai en ménage. Et cependant quelques années après, nous ne pouvions pas parvenir à la fin de décembre sans rire des dettes.

"Près de chez nous demeurait un maître ouvrier à peu près de notre âge, marié comme nous et ami intime de [illegible] maison. En somme, il ne travaillait pas plus que moi-même, il avait des revenus [illegible] que les miens; et cependant je savais qu'il mettait de côté chaque année de trois à cinq cents francs.

"Nous d'âmes [illegible] je lui demandai son secret. "Nous retranchons beaucoup sur "notre dépense de table, me répondit sa femme. Nous mangeons [illegible] [illegible]

[illegible]

"dans les romans, nous faisons lire "tout haut, par notre aîné, quelques livres de religion, des exemples édifiants, des histoires vraies "et morales; l'été, après avoir assisté tous ensemble aux offices le "dimanche, nous allons faire une "promenade au bois. Chaque soir "nous récitons la prière en commun. C'est incroyable comme "tout cela nous donne du courage "pour travailler, pour sacrifier des "friandises, des objets de toilette et "cent autres choses, qui vous laissent le cœur vide aussi bien que "la bourse".

Rentrés au logis, nous avons la formelle [illegible] de la marquer sur notre journal de famille avec la résolution bien arrêtée de la mettre en pratique. [illegible]

"L'auteur ne [illegible] pas [illegible] [illegible] celles du cher voisin."

Le sort en est jeté

Extrait d'un article de [illegible]

[illegible]

La révolution est-elle possible en Allemagne ?

M. Marius Leblond, ayant fait paraître une brochure sur cette question: "La révolution est-elle possible en Allemagne", M. Max Nordau, l'écrivain danois, lui adresse une lettre, que publie le "Journal du Peuple", où il déclare, notamment: "Il importe de détruire les illusions des optimistes qui s'entêtent dans je ne sais quels espoirs d'un mouvement populaire en Allemagne. Les émeutes de pain sont possibles, mais la révolution est hors de question. Le peuple allemand n'a ni la capacité ni le désir de former un jugement indépendant sur sa situation et de prendre une décision [illegible]. Après trois ans de guerre, [illegible] [illegible]

gue européenne. Non, il n'y a rien à attendre de ce côté. L'âme allemande a été méthodiquement pervertie, démoralisée, déshumanisée, par l'enseignement, l'administration, la littérature, la propagande intellectuelle astucieusement organisée, le terrorisme scolaire, officiel et social. Le peuple allemand [illegible] de son esclavage, il en est fier [illegible] [illegible]

Le temps et les récoltes

[illegible]

La moisson ne s'annonce pas très bien

D'après différents rapports reçus au bureau des statistiques agricoles de la province, la moisson ne s'annonce pas très bien. Il y a des centaines d'acres qui ne vaudront pas même la peine d'être moissonnés. Ailleurs le blé sèche sur pied et les fermiers se sont mis à labourer. Les mauvaises herbes en certains endroits font beaucoup de dommage.

La région du nord de la Saskatchewan s'annonce dans l'ensemble comme la plus prospère à l'état actuel. C'est la partie ouest et sud-[illegible] qui souffre le plus. La Sas[illegible] environ 7,862,507 [illegible]

Les crédits agricoles

Le Bureau provincial des Crédits Agricoles a reçu 70 demandes [illegible] et consenti des prêts pour $150,000. Le Bureau est sous la direction de M. [illegible] à Régina.

L'Angleterre exproprie la moisson de 1917

Le baron Rhondda, contrôleur des vivres en Angleterre, vient d'émettre un décret par lequel il prend contrôle au nom de l'Etat de la récolte de blé, d'orge, d'avoine, de seigle et de pommes de terre, pour l'année courante.

TITANIC, Sask.

Nous venons d'apprendre que le docteur Joseph Rio, bien connu à Duck Lake et dans les environs malgré son court séjour parmi nous, vient d'être l'objet de la citation suivante:

"Rio, médecin de [illegible], d'un dévouement absolu, faisant preuve de la plus grande activité et d'un courage constant dans le service des [illegible], notamment dans les journées [illegible] octobre 1915, lors d'une violente attaque par les gaz [illegible] [illegible]"

Cette citation lui vaut la croix de guerre avec l'étoile de bronze. Le Dr Rio lors de son séjour [illegible] trouvait dans le secteur [illegible] Nogent-l'Abbesse; actuellement [illegible] médecin-chef d'un train [illegible].

Après la guerre, le [illegible] jours bien décidé à [illegible] Duck Lake.

ARBORFIELD, Sask.

M. Albert [illegible] ser Mlle Florestine [illegible] cérémonie, un banquet [illegible] maison paternelle [illegible] M. Théodore Lalonde, [illegible] pères et les deux [illegible] jeune épouse [illegible]

[illegible]

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

BONNE AMIE

Par RICHARD MANOIR

(Suite)

[illegible] tout son petit être [illegible] par une anxiété [illegible] attendait, ne perdant pas un trait, pas une ligne de ce visage [illegible] qui s'inclinait vers lui.

Cette rencontre soudaine avait quelque chose d'impressionnant de part et d'autre, on eût dit que c'étaient deux âmes qui se mesuraient, s'analysaient, sous le regard de cette morte qui souriait.

Peu à peu, comme sous une influence bienfaisante, les traits un peu crispés de l'enfant se détendirent, ses lèvres s'entr'ouvrirent dans un commencement de sourire, et tout soulevé par l'interrogation qui montait en lui:

—Qui es-tu? fit-il enfin, la voix encore ensommeillée, tandis que ses grands yeux s'éclairaient d'une [illegible] de ravonnement.

Ce tutoiement familier et [illegible] émut l'institutrice. Ce sourire et ce regard furent pour elle un accueil, et passant sa main [illegible] caresse sur les [illegible] [illegible] sur l'oreiller.

—Je viens [illegible] André, ne m'attendais-tu pas?

Elle aussi tutoyait, elle n'eût su dire pourquoi, c'était tout naturel, c'eût-on dit, comme si déjà un lien l'attachait au petit orphelin [illegible] trouvait [illegible]

—Tu n'es pas la demoiselle, cependant?

—Si, je suis la demoiselle, mon chéri.

L'enfant eut un haut-le-corps [illegible] sceptiques. Il [illegible] qu'il n'ajoutait aucune foi à cette affirmation, et, éclatant d'un joli rire qui découvrit ses [illegible] dents blanches:

—Non, tu n'es pas la demoiselle, tu ne peux pas être la demoiselle, fit-il, le doigt levé en un air de reproche.

—Pourquoi cela? demanda Mlle Brunnel intéressée.

Parce que la demoiselle doit avoir des yeux gris, des lunettes, et un long nez, énuméra-t-il en se redressant sur son coude et en l'envisageant avec une sorte d'avidité. [illegible] tandis que [illegible] Oh! toi, s'exclama-t-il en un [illegible] d'admiration.

—Eh bien, moi?

André s'était levé, et debout sur [illegible] de l'édredon et les couvertures pour pouvoir, en dépit des ressorts du sommier et [illegible] conserver l'équilibre:

—Toi, reprit-il, l'entourant de ses bras et appuyant sa joue contre son visage, tu n'es pas du tout comme la demoiselle que disait Clémence, vois-tu, oh! pas du tout, protesta-t-il avec un léger frisson, au souvenir du type de cauchemar que lui avait décrit la cuisinière.

[illegible]

[illegible] vois-tu! Elle avait de [illegible] yeux comme les [illegible] regardait toujours [illegible] "tite mère" est partie [illegible] dit que je [illegible] mais je ne puis pas [illegible] vois toujours quand [illegible] les yeux. Elle était [illegible] "tite mère", fit-il [illegible] m'aimait bien. J'étais son trésor, qu'elle disait toujours...

Le "trésor" de "tite mère" s'arrêta, quelque chose de très triste voilait son beau regard d'enfant [illegible] s'inclina comme trop lourde du grand chagrin qui traversait sa pensée, puis très bas, comme si de son cœur s'élevait, malgré sa tendresse, une sorte de rancune contre cette "tite mère" qui l'aimait tant et qui cependant l'avait abandonné:

—Pourquoi donc qu'elle est partie, "tite mère", dis?

Campé devant l'institutrice, les mains dans les poches de sa petite culotte bouffante, les jarrets tendus, les reins cambrés, il l'interrogeait avec ce naïf abandon de l'enfant qui, sans en deviner le pourquoi, se rend compte que la personne à laquelle il s'adresse lui dira la vérité.

Oui, cette étrangère qui le regardait comme "tite mère" devait savoir la raison de ce départ lointain, et comme "tite mère", qui répondait toujours à ce qu'il lui demandait, elle lui donnerait enfin le mot de cette énigme qui l'angoissait:

—Pourquoi, dis?

—Elle est partie, petit André, dit Mlle Brunnel, en prenant à deux mains la tête de l'enfant, et en plongeant son regard dans le sien, parce que le bon Dieu l'a appelée dans son beau paradis.

—C'est loin, dis, cela?

—Oui, très loin.

—Et elle reviendra?

Mlle Brunnel eut un lent et doux hochement de tête, un hochement de tête berceur et caressant qui disait un grand "non" affectueux et compatissant.

—On ne revient pas du paradis, mon chéri, on y est trop heureux avec le bon Dieu.

—Alors plus jamais, plus jamais, gémit l'enfant, et moi qui l'attendais toujours, ajouta-t-il la voix tombant, comme si un ressort venait de se briser en lui.

—C'est elle qui t'attend, André, c'est à toi d'aller la rejoindre un jour.

—Alors, tu me conduiras, tu veux bien? fit-il avec abandon.

—Oui, je te conduirai mon petit André, aussi loin que je pourrai t'accompagner, dit avec une ferveur émue Mlle Brunnel, et si je ne [illegible] sans l'avoir [illegible]

"Tite mère" [illegible] de me revoir [illegible] pensit.

—Pour cela [illegible] sage, mon chéri [illegible] tin et soir.

—Alors, tu [illegible] comme "tite mère" [illegible] dire avant de [illegible]

—Oui je sais des prières André.

—Est-ce le bon Dieu [illegible] t'a envoyée? Comment donc qu'il t'a dit le bon Dieu?

—Il m'a dit, fit Mlle Brunnel d'une voix que les larmes qu'elle essayait de refouler venaient [illegible] fer, il m'a dit qu'il y avait à Chavette-Saint-Blase un bon petit garçon qui n'avait plus de "tite mère", que ce petit garçon avait souvent du chagrin, et que je devais aller le consoler.

—Tu me conteras des histoires alors, fit-il battant des mains, et tu me chanteras des chansons?... "Tite mère" chantait, vois-tu. Oui je crois si souvent que je l'entends.

(A Suivre).

Pour les Cultivateurs

A mort les coqs !

(Notes des fermes expérimentales)

Les abeilles ouvrières savent mettre leur maison en ordre: elles tuent tous les faux bourdons dès que ceux-ci ont accompli le but de leur existence et qu'ils n'ont plus rien à faire. Quel immense avantage ce serait pour l'éleveur et le producteur si les poules de la basse-cour s'entendaient également pour se débarrasser des coqs dans les poulaillers qui sont négligés par leur propriétaire! On ne voit pas de pensionnaires inutiles vivant dans l'oisiveté autour des ruches, se gorgeant du produit du travail des [illegible] ouvrières ne le permettent pas. La poule est plus [illegible] que l'abeille: elle n'ose pas revendiquer ses droits. Si elle [illegible] elle dirait sûrement: "Coq, [illegible]"

[illegible] dans leurs [illegible] pour des fins de reproduction [illegible] de deux millions [illegible] coqs de différentes [illegible] Il y en a peut-être [illegible] sur cette immense [illegible] droit à une autre [illegible] de service. Il n'y [illegible] que 150,000, qui [illegible], ont des qualités [illegible] pour être employés [illegible] de leur espèce. [illegible] 2,350,000 autres [illegible] pour consommer [illegible] la nourriture, aga[illegible] gâter la qualité des [illegible]

[illegible] coq est de développer [illegible] des cellules [illegible] pendant une courte [illegible] mois, février, mars [illegible] germes ne doivent [illegible] que ces poules pon[illegible] désire perpétuer [illegible] cellules sont des organes [illegible], capables de former [illegible] de développement; [illegible] de mal que de bien [illegible] distribuées sans [illegible] travers.

[illegible] de la poule moderne [illegible] des œufs; 10 pour [illegible] peuvent servir à [illegible] de l'espèce et les [illegible] restants à l'alimentation [illegible]. C'est-à-dire que [illegible] neuf sont employés [illegible] et un seul pour [illegible] Un dixième seulement [illegible] produits par une [illegible] besoin d'être fécondé. [illegible] les neuf dixièmes [illegible] sont employés [illegible] L'addition d'u[illegible] d'embryon à un [illegible] destiné pour manger [illegible] à sa valeur: elle peut [illegible] l'œuf immangeable [illegible] développe. Les œufs [illegible] basse-cour où les [illegible] en liberté avant [illegible] ne valent [illegible] conservation. Ils ne [illegible] plus dans les garde-manger pendant les périodes de chaleur, car l'embryon se développe [illegible] hautes températures. [illegible] se trouvent dans la [illegible] de la décomposition [illegible] pas bons à manger.

Rien n'est plus facile cependant que de prévenir la fécondation des œufs. Si le coq n'est qu'un volatile ordinaire qu'on lui coupe le cou tout simplement, au moyen d'une hache et d'un bloc de bois. Si c'est un beau coq, possédant des qualités spéciales et qui mérite d'être conservé pour la reproduction l'année suivante, alors qu'on le mette dans un enclos séparé et qu'on veille à ce qu'il y reste.

Un coq ordinaire consomme environ pour vingt centins de nourriture par mois. Etes-vous assez riche pour le permettre? Si vous gardez des poules pour faire de l'argent, allez-vous conserver un pensionnaire qui ne paie pas pendant neuf mois et qui causera peut-être des dégâts pendant tout ce temps-là. Les 2,350,000 coqs inutiles coûtent au pays environ trois millions et demi de dollars par année, en jouissant de la vie. Ces oiseaux inutiles font, en même temps, dix millions de dollars de dégâts à l'industrie de la production des œufs. Si tous ceux qui ont un coq le traitaient suivant ses mérites, l'industrie agricole se ferait tous les ans un bon nombre de millions de dollars de profits supplémentaires.

La lune et le temps

La loi du Maréchal Bugeaud

Quelques-uns de nos critiques militaires ayant appelé l'attention, à propos de nos combats récents, sur l'intérêt que nous aurions à suivre les règles du maréchal Bugeaud pour prévoir le temps, bon nombre de mes lecteurs me demandent de les renseigner sur ce point.

Il est d'abord de toute évidence que les auteurs citant la loi du maréchal Bugeaud n'ont pas toujours le soin de vérifier leurs références, car nous relevons, dans l'énoncé du principe, des divergences nombreuses.

Voici la règle du maréchal Bugeaud, telle que nous la trouvons dans les livres de météorologie:

"Le temps se comporte onze fois sur douze pendant toute la durée de la lunaison comme il s'est comporté au cinquième jour de la lune si le sixième jour le temps est resté le même que le cinquième, et neuf fois sur douze comme le quatrième si le sixième jour ressemble au quatrième".

En somme, ce sont les quatrième, cinquième et sixième jours qui décident du temps de la lunaison, d'après la loi énoncée.

Cette loi est-elle réellement du maréchal Bugeaud? Non. Le héros légendaire de la chanson [illegible] comme nous a appris lui-même qu'il avait trouvé la règle portant son nom dans un monastère espagnol. Du moins est-ce la légende que je ne puis vérifier.

Après tout, on trouvait tant de choses dans les monastères d'autrefois, que les dictons populaires relatifs à la météorologie pouvaient fort bien être consignés sur les manuscrits que les moines gardaient avec un soin jaloux.

Et ce semble [illegible] constance. Il existait en effet au moyen-âge, un quatrain latin qui disait que si le premier, le second et le troisième jours de la lune n'ont aucune influence sur la suite de la lunaison, ce qui est à peu près vrai aussi du quatrième jour par contre, pendant toute la durée de la lune, le temps sera ce qu'il a été au sixième et au cinquième jour.

Vous voyez que le maréchal Bugeaud n'a rien inventé. Sa loi est tout entière comprise dans le dicton du moyen-âge.

Quelle est la valeur de cette règle? Je me rappelle qu'étant enfant je l'avais trouvée dans un vieil almanach et, très fier de cette découverte qui allait me permettre de prédire le temps, j'attendais avec une fiévreuse impatience lune après lune. Hélas! au bout d'une année je fus grandement désappointé.

Dans nos régions, les variations du temps se font par périodes généralement plus courtes que la durée d'une lunaison. C'est ce qu'avait remarqué le grand astronome Herschel, au commencement du XIXe siècle. Lui aussi voulut s'essayer à prédire le temps par la lune, mais il admettait que le temps devait changer suivant les quartiers et bon nombre de personnes sont encore de cet avis.

Mais Herschel vit bientôt que le problème était plus compliqué, et il admit peu à peu que le temps à venir dépendait de l'heure où la lune prenait son quartier.

J'ai ce tableau sous les yeux et je l'ai expérimenté, il y a bien des années, et toujours sans résultat.

Comment peut-on croire que les météorologistes, dont certains sont de grands savants, n'aient pas essayé, pendant de longues années, toutes ces méthodes empiriques pour prévoir le temps? Si le quatrain latin et la loi du maréchal Bugeaud avaient quelque valeur, pourquoi nous donnerions-nous tant de peine pour arriver à prévoir les changements de temps?

Alors que les plus habiles se trompent lorsqu'il s'agit de savoir le temps qu'il fera demain, le plus ignorant des sciences de l'atmosphère pourrait, à fort bon compte, s'intituler prophète du temps.

Je dois ajouter, pour la mémoire du maréchal Bugeaud, que ce brave officier avait soin de dire que sa règle n'indiquait rien lorsqu'il s'agissait des mois d'octobre, de février, et de mars et d'avril.

Et nos critiques militaires qui nous parlent de cette règle à propos des combats du 16 avril!

Un exemple pour finir: je ne choisis pas, je tire au hasard le registre des observations météorologiques faites ici en 1915. Prenons le mois de novembre: la nouvelle lune a eu lieu le 7. Le 12, sixième jour de la lune, a ressemblé au cinquième: vents et pluies. Ce régime a continué avec de [illegible] éclaircies jusqu'au 17. Le temps s'est mis ensuite au [illegible] jusqu'au 29, et les pluies sont revenues de nouveau jusqu'à la nouvelle lune suivante.

C'est un cas isolé [illegible] du tout. Je vous ai donné la règle, essayez vous-mêmes, [illegible] édifiés.

Abbé Th. Moreux
Directeur de l'Observatoire de Bourges.

OIGNONS

La récolte d'oignons est [illegible] mais [illegible] dans [illegible] du Canada. Lorsqu'on n'a pas semé la graine ou planté les oignons [illegible] les oignons se [illegible] au lieu de faire des bulbes fermes. [illegible] les oignons ne sont [illegible] mais lorsque [illegible] il faut les faire sécher aussi [illegible] que possible [illegible] de les rentrer. Ce séchage est toujours important. Les oignons qui sont [illegible] très humides [illegible] pourrissent [illegible] Il faut donc [illegible] possible en plein air [illegible] dans une chambre [illegible] où ils [illegible] possible.

TOMATES

[illegible]

Le moyenne de rendement des vaches laitières de tout le pays est de 3,800 livres de lait et de 130 livres de matières grasses, ce qui couvre à peine le coût de l'entretien de l'animal. Il est démontré que ce rendement peut être augmenté de 30 à 80 pour cent tout en n'augmentant le coût de la nourriture extra et de la main-d'œuvre que de 10 à 20 pour cent. Mais pour cela il faut se rendre compte d'abord de la production de chaque vache en pesant le lait. Que faisons-nous sous ce rapport?

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	220
No. 2 nord	216
No. 3 nord	210
AVOINE	50 à 60
ORGE	0.75
FOIN la tonne	**10.00**
POMMES DE TERRE le minot	1.00
BEURRE, la livre	0.30
ŒUFS, la douzaine	0.30
BOEUF, la livre	0.11
PORC, la livre	0.17
MOUTON, la livre	0.20

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	240
No. 2 nord	237
No. 3 nord	234
No. 4 nord	222
AVOINE—	
No. 2 C. W.	73¾
No. 3 C. W.	72⅜
No. 1 fourrage	69¼
ORGE—	
No. 3	121
No. 4	121
Fourrage	120
LIN—	
No. 1 N. W. C.	293
No. 2 W. C.	289

Le marché aux bestiaux

Winnipeg, 12 juillet 1917

Les arrivages cette semaine ont été de 2,819 bêtes à cornes et de [illegible] porcs.

Nous avons eu affluence de bestiaux cette semaine, surtout dans les animaux engraissés à l'herbe. Bon nombre de bœufs de boucherie [illegible] et pesants se sont vendus de $7.[illegible] $7.75. Il y a eu assez bonne [illegible] de vaches qui se sont vendues de $[illegible] à $7.75 et quelques-unes [illegible] Les animaux à l'engrais n'ont pas été de tout premier choix. Quelques [illegible] des animaux se sont vendus [illegible] mais la plupart n'ont eu que [illegible] $6.75, et $5.50. Le prix des viandes de conserve s'est maintenu ferme. Nous tenons à faire remarquer que les bestiaux que l'on offre sur le marché maintenant rapporteraient davantage plus tard avec un peu plus d'[illegible]

Vendredi dernier les porcs [illegible] se sont vendus $15.50, mais [illegible] avec 1,100 porcs sur le marché [illegible] acheteurs offraient 15[illegible] chand de l'Est en a [illegible] $15.25. Lundi, le marché [illegible] et se maintient ferme [illegible] jourd'hui. Jeudi le prix [illegible] 15c par quintal, à $15 [illegible]

Nous prévoyons un [illegible] cents pour demain. [illegible] [illegible] $14.00; [illegible] légers, $12.00 à $13.50.

Voici les prix du marché.

BOUVILLONS—	
De choix pour boucherie	$8.50 à $9.00
Passables	$7.50 à $8.00
Ordinaires	$5.50 à $6.00
TAURES—	
De choix pour boucherie	[illegible]
De bons pour élevage	$7.[illegible] à $7.[illegible]
Bonnes	$5.50 à $6.00
VACHES—	
De choix pour boucherie	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
ANIMAUX MAIGRES (stockers and feeders)	
De choix	[illegible]
Bons	$6.00 à $6.50
Ordinaires	[illegible]
TAUREAUX —	
De choix	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
PORCS—	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Bons	[illegible]
Ordinaires	$5.00 à [illegible]
VEAUX—	
De choix, [illegible]	[illegible] à $9.00
[illegible]	$7.00 à $8.00
MOUTONS ET AGNEAUX	
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

D. COUGHLIN & CO.

PRINCE-ALBERT

L'exposition de Prince-Albert

[illegible]

Les Dames de Sion ouvrent un nouvel établissement à Saskatoon

[illegible]

Hôpital pour les [illegible]culeux

[illegible]

Convention de Norvégiens

[illegible]

Excursion sur la nouvelle ligne du Grand Tronc

[illegible] excursion [illegible] nouvelle ligne du Grand Tronc. Le train part à 9 heures du matin pour se rendre [illegible] où il y aura deux heures d'arrêt avant de revenir à Prince-Albert. Le maire de la ville a proclamé un demi-congé pour la circonstance.

L'élection du Cumberland

La nomination pour l'élection du comté du Cumberland se fera à Prince-Albert le 18 août, et l'élection aura lieu le 15 septembre. Les bureaux de vote sont: lac Montréal, lac la Ronge, Pellican Narrows, Cumberland House, Stanley et Paddockwood. On dit que M. Bradshaw a l'intention de se présenter à la convention conservatrice pour contester le siège.

Délégués à Battleford

[illegible]

Jolie ville

[illegible]

Il fait chaud

[illegible]

[illegible] délégations

[illegible]

[illegible] de fanfare

[illegible]

Notes Locales

[illegible]

Convention des Municipalités à Battleford

La 12ème convention [illegible] des municipalités aura lieu à Battleford les 17-18 et 19 juillet. Un grand nombre de délégués sont attendus des diverses parties de la province.

Extension du Parlement

Sir Robert Borden a proposé hier l'extension du parlement, et [illegible] que le gouvernement n'in[illegible] pas mais accepterait d'en [illegible] aux élections s'il y a sérieuse[illegible] opposition en Chambre. M. [illegible] [illegible]

Contre la conscription au Manitoba

[illegible]

[illegible] de la [illegible]

[illegible]

[illegible] de la Police Montée?

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Le rapport de la Convention des Commissaires d'Ecoles est publié

[illegible]

La correction des examens

[illegible]

Les amazones de la liberté

[illegible]

Etait-ce une discipline brutale? Ah non! Aucune nation au monde n'a donné ce spectacle de l'héroïsme des femmes. Nous avons eu nos héroïnes civiques et nos ambulancières. La Russie seule a eu ses combattantes, et non pas une ou deux, par surprise, sous des habits d'homme, mais par centaines, allant jusqu'à constituer un régiment de véritables amazones.

[illegible]

Etait-ce [illegible] allemand? Cette intelligence, ceux qui l'avaient hier l'ont aujourd'hui, car un kaiser est encore plus dangereux pour que [illegible] [illegible]

Etait-ce courage aveugle? Et ce Pourquoi?

PETITES ANNONCES

AUTOMOBILES DE LOUAGE: l'écurie Star. Tél. 2438.

ON DEMANDE dame ou jeune fille, parlant français et anglais pour le rayon des nouveautés au magasin Agnew, Limited.

Terres a vendre

No.1 - 320 acres à 4 milles de Willow Bunch. 150 acres en culture. 200 acres peuvent être cultivés. Terre noire, sous-sol glaiseux. 40 acres clôturés pour pâturage. Petite maison 12x14. Etable 18x26, capacité de 18 chevaux, deux graineries. Ecole à très courte distance. Vendra avec ou sans stock. Prix sans stock $20.00 par acre. $2 000 comptant, balance en cinq paiements.

Prix avec stock et machineries $25.00 acre. $3.000 comptant, balance comme ci haut mentionné.

No. 12. Demi-section à 9 milles de Weseley, deux milles de Peveron. Terre noire, sous-sol glaiseux. 180 acres en culture. 280 peuvent être cultivés. Maison et bâtiments de première classe, eau en quantité, terre toute clôturée, installation de téléphone rural, un mille seulement de l'école.

Prix $27.00 de l'acre, ut haut mentionné, 7 chevaux et machineries. Occasion excellente.

No. 214—640 acres, 4 milles ½ au sud de Qu'Appelle. 175 acres en culture, 25 en semence. Bonne maison 24x30, étables de grandes dimensions. Terrain un peu boisé, propre à la culture mixte, deux puits à proximité, eau en quantité sur la terre, entièrement clôturée, loue une autre demi-section adjacente à celle-ci, cette demi est aussi toute clôturée, herbe en quantité. Pas d'hypothèques. Prix $24.00 de l'acre, $3,000.00 comptant, balance à termes faciles, 7 p.c. d'intérêt.

Vendrait aussi stock qui comprend une centaine de têtes d'animaux ainsi que les machineries.

Si vous ne voyez pas ce qui vous convient dans cette liste, daignez nous écrire ou nous voir, nous avons un grand nombre d'autres terres à vous soumettre.

La Compagnie Canadienne de Colonisation, Limitée

1863 Cornwall, Régina, Sask.

ON DEMANDE jeune fille ou jeune homme, bonne instruction, doit parler couramment le français et l'anglais et être accoutumé aux chiffres, pour apprendre le commerce de l'épicerie en ville. Bon salaire et bonne chance d'avancement pour la personne compétente. Faire demande écrite à la main, donnant âge, qualifications et salaire demandé. A. J. McQUARRIE, gérant de l'Association coopérative de Prince-Albert, Boîte 396, PRINCE-ALBERT.